

BILAN DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

**Exercice 2019 – Conventions collectives
nationales des commerces de quincaillerie,
fournitures industrielles, fer-métaux et
équipement de la maison (CCN n°3311 -
IDCC 1383 et 0731)**

Sommaire

1

L'emploi dans la branche

Présentation des entreprises

2

L'emploi dans la branche

Les effectifs salariés et les recrutements, départs et promotions

3

L'emploi dans la branche

Les conditions d'emploi et les absences

4

Les dispositifs de formation

Le recrutement en alternance

5

Les dispositifs de formation

La formation des salariés

6

Les dispositifs de formation

Le CPF & la POEI

Préambule

Périmètre de l'étude

Sont couvertes par cette étude, l'ensemble des entreprises appliquant les conventions collectives des commerces de quincaillerie, fournitures industrielles, fers-métaux et équipement de la maison (CCN n°3311) ayant au moins un salarié.

Le champ d'application des conventions collectives de la quincaillerie est national (y compris les DOM) et vise les activités de commerce de gros, de commerce de détail, d'intermédiaires du commerce, de centrales d'achats non alimentaires, pour les produits de quincaillerie générale liés à la fonction de fourniture pour le bâtiment, l'industrie et l'équipement de l'habitat, avec ou sans activités complémentaires de location, installation ou réparation.

Préambule

Périmètre de l'étude

A titre indicatif et non exhaustif, les principales familles de produits pouvant être commercialisées par ces entreprises sont les suivantes :

- ✓ Outillage à main, électroportatif, mécanique ;
- ✓ Fournitures et équipements pour l'industrie, le bâtiment et la marine ;
- ✓ Boulonnerie, visserie, assemblage ;
- ✓ Tubes, fers, métaux ;
- ✓ Plomberie, sanitaire ;
- ✓ Electricité, domotique ;
- ✓ Combustibles en vrac ou en conditionné ;
- ✓ Quincaillerie d'ameublement ;
- ✓ Bricolage et équipement de l'habitat ;
- ✓ Décoration interne et externe, entretien et protection du bâtiment et de l'habitat ;
- ✓ Ménage, vaisselle, cadeaux, arts de la table ;
- ✓ Jardinage, plein air, motoculture ;
- ✓ Petit et gros électroménager, chauffage toutes énergies.

Sont également concernées les organisations professionnelles nationales et régionales existant dans le champ d'application professionnel défini ci-dessus.

Préambule

Périmètre de l'étude

Ne sont pas concernées par cette étude, les conventions collectives des entreprises pour lesquelles la famille de produits mentionnée précédemment constitue durablement à elle seule l'activité principale définie par le champ d'application professionnel d'une autre convention collective nationale.

Ne sont pas non plus concernées, les entreprises ayant une activité exclusive de vente au grand public et une surface de vente égale ou supérieure à 400 mètres carrés qui remplissent le double critère suivant :

- ✓ Vente, en libre service assisté, d'articles de bricolage ;
- ✓ Existence des 6 rayons minimum suivants : bois et découpe, outillage, quincaillerie, électricité, peinture, décoration.

Préambule

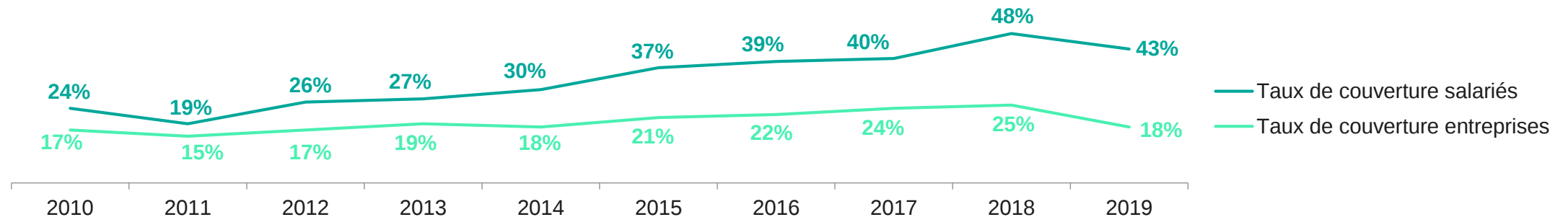
Sources

Ce bilan de l'emploi et de la formation professionnelle est réalisé à partir de l'exploitation :

- ✓ Des bases de données internes de l'OPCA constituées à partir des bordereaux de collecte des contributions ainsi que des demandes de prise en charge des dossiers de formation. Les données portent sur l'exercice 2019.
- ✓ Des bases de données et études de l'INSEE permettant de comparer les données de la branche à des données nationales.
- ✓ De l'enquête emploi formation réalisée auprès des entreprises appliquant les conventions collectives des commerces de quincaillerie, fournitures industrielles, fers-métaux et équipement de la maison.

415 entreprises répondantes dans la branche

Tranches	Part d'entreprises représentées	Part de salariés représentés	Nombre de questionnaires
Moins de 11 salariés	16%	16%	320
De 11 à 19 salariés	24%	24%	35
De 20 à 49 salariés	22%	21%	31
De 50 à 299 salariés	41%	45%	19
300 salariés et plus	77%	84%	10
Total	18%	43%	415



1

L'emploi dans la branche

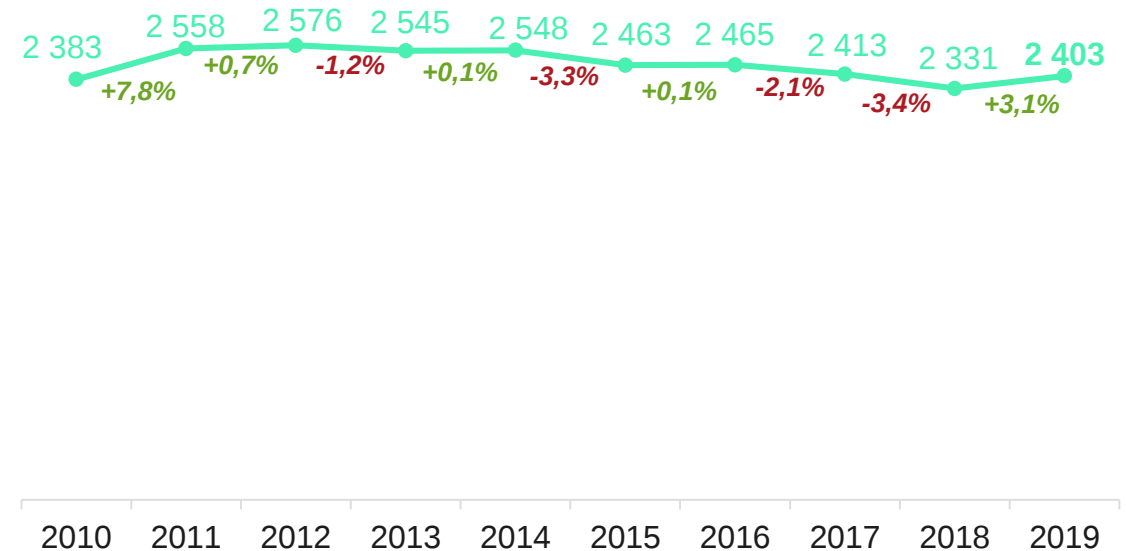
Les entreprises de la branche



2 403 entreprises dans la branche en 2019

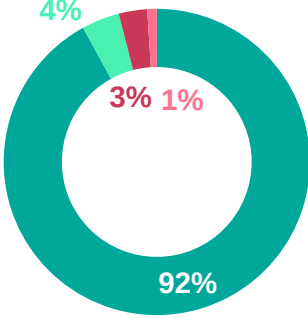
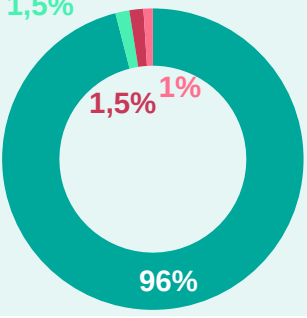
- ✓ Nombre d'entreprises en hausse (+3,1%) entre 2018 et 2019
- ✓ Le périmètre constant est constitué de 1 945 entreprises
- ✓ Les mouvements existants sont souvent liés à la création (63%) et à la disparition (62%) d'entreprises de 1 ou 2 salariés
- ✓ Dans plus de 9 cas sur 10, il s'agit de la création ou de la disparition d'entreprises de moins de 11 salariés

EVOLUTION DU NOMBRE D'ENTREPRISES DE LA BRANCHE



Nombre d'entreprises en 2018	Entrants	Sortants	Nombre d'entreprises en 2019
2 331	+	-	2 403
	458	386	
		=	

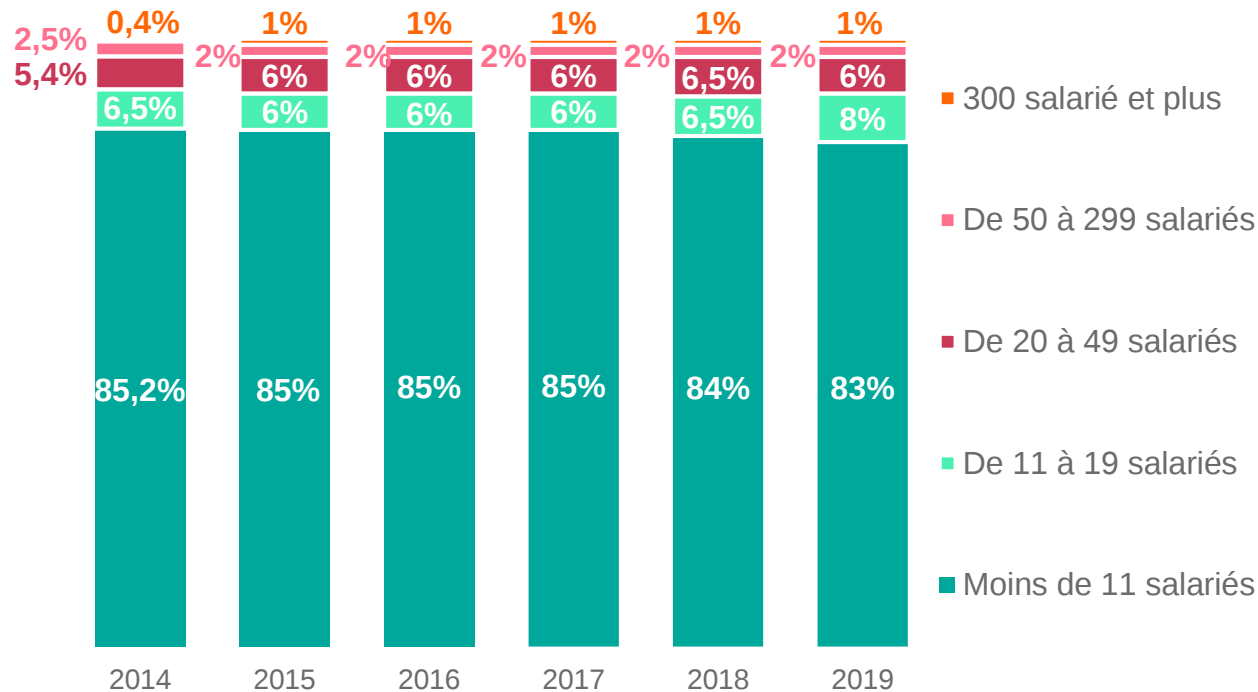
Zoom sur les entreprises entrantes et sortantes de la ¹⁰branche

	Entreprises entrantes	Entreprises sortantes
Nombre d'entreprises	458	386
Effectif moyen	4,9	4,1
Répartition par taille d'entreprise	 ■ Moins de 11 salariés ■ De 20 à 49 salariés	 ■ De 11 à 19 salariés ■ 50 salariés et plus

11,6 salariés, c'est la taille moyenne des entreprises¹¹ de la branche

- ✓ La répartition des entreprises par taille évolue lentement au fil des années, avec une diminution relative de la part des TPE (-2 points en 2 ans), et une hausse de la part des entreprises de 300 salariés et plus (0,43% en 2014, 0,56% en 2018, 0,67% en 2019)
- ✓ La taille moyenne des entreprises se stabilise en 2019, après plusieurs années de hausse (+ 1,1 par rapport à sa valeur de 2014 : 10,5)

RÉPARTITION DES ENTREPRISES SELON LEUR TAILLE



RÉPARTITION DES ENTREPRISES SELON LEUR TAILLE

Tranche	2017	2018	2019
Moins de 11 salariés	3,3	3,4	3,3
De 11 à 19 salariés	14,4	14,5	14,5
De 20 à 49 salariés	31,5	32,2	31,7
De 50 à 299 salariés	120,1	128,8	118,7
300 salariés et plus	522,9	554,8	538,4
Ensemble	11,3	11,6	11,6

4 entreprises sur 10 ont une activité de commerce de gros et emploient les trois quart des salariés

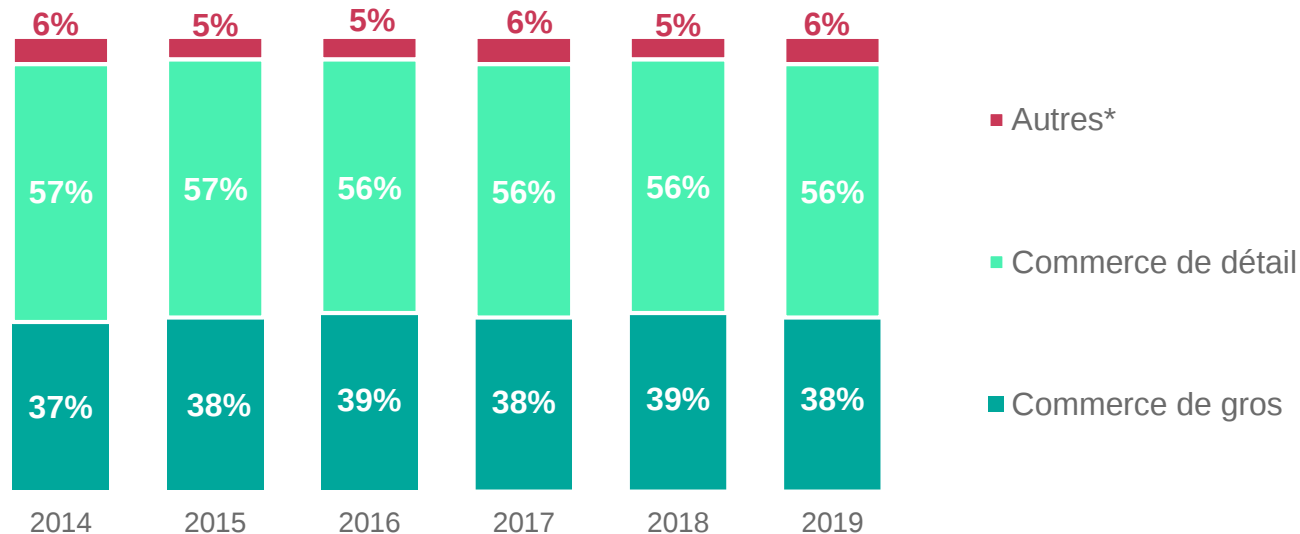
12

- ✓ 38% des entreprises de la branche ont pour activité le commerce de gros
- ✓ Les entreprises ayant pour activité le commerce de gros comptent en moyenne 23 salariés contre 5 salariés en moyenne pour les entreprises du commerce de détail

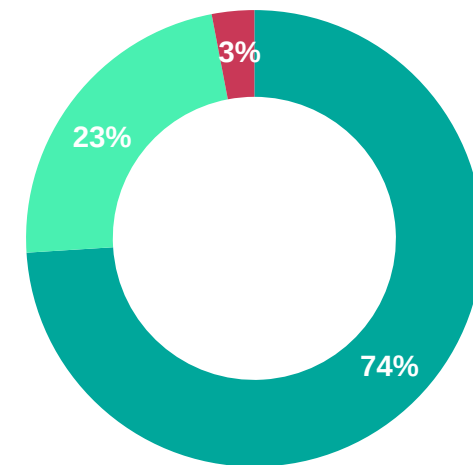
TAILLE MOYENNE DES ENTREPRISES SELON LEUR ACTIVITÉ

Activité	2017	2018	2019
Commerce de gros	22	23	23
Commerce de détail	5	4,3	5

RÉPARTITION DES ENTREPRISES SELON LEUR ACTIVITÉ



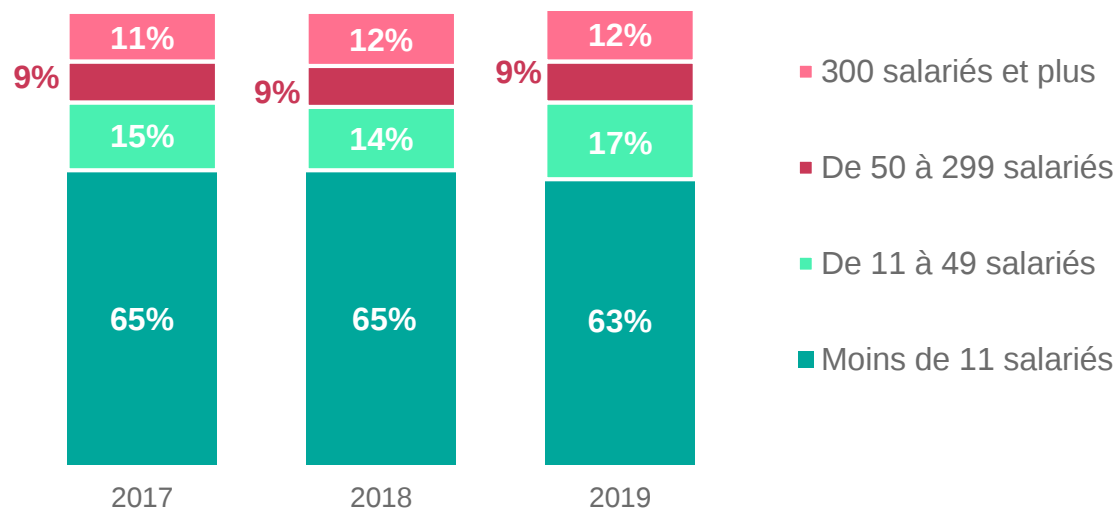
RÉPARTITION DES SALARIÉS SELON L'ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE



3 695 établissements dans la branche, soit 1,5 par entreprise en moyenne ¹³

- ✓ En 2019, les entreprises de la branche comptent 3 695 établissements soit en moyenne 1,5 établissement par entreprise, en hausse comparé à 2018 (1,4 établissement en moyenne). Le nombre moyen d'établissements par entreprise augmente pour toutes les tranches de taille à l'exception de celles employant 300 salariés et plus, pour lesquelles ce nombre avait augmenté en 2018 et recule cette année, mais à un niveau supérieur à celui observé en 2017
- ✓ 272 établissements (7,4%) comptent 20 salariés ou plus.

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LA TAILLE DE L'ENTREPRISE



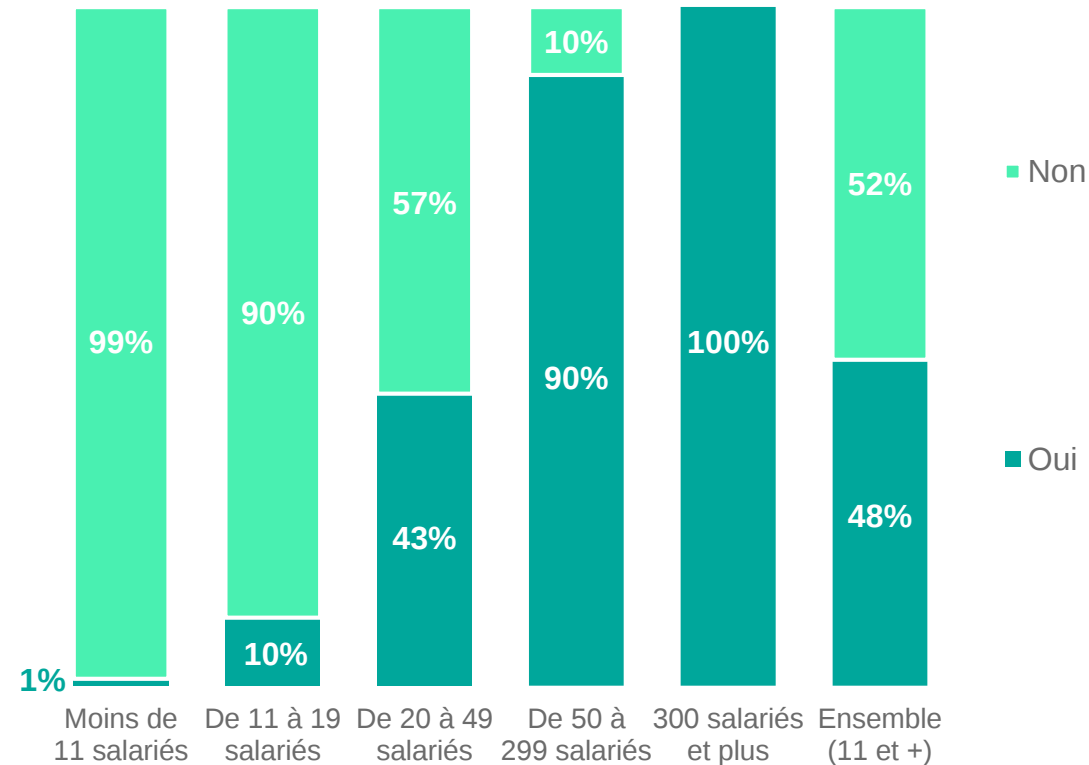
NOMBRE MOYEN D'ÉTABLISSEMENTS SELON LA TAILLE DE L'ENTREPRISE

Année	Moins de 11 salariés	De 11 à 49 salariés	De 50 à 299 salariés	300 salariés et plus
2017	1,2	1,8	6,3	28,2
2018	1,1	1,5	6,0	31,8
2019	1,2	1,6	6,4	28,5

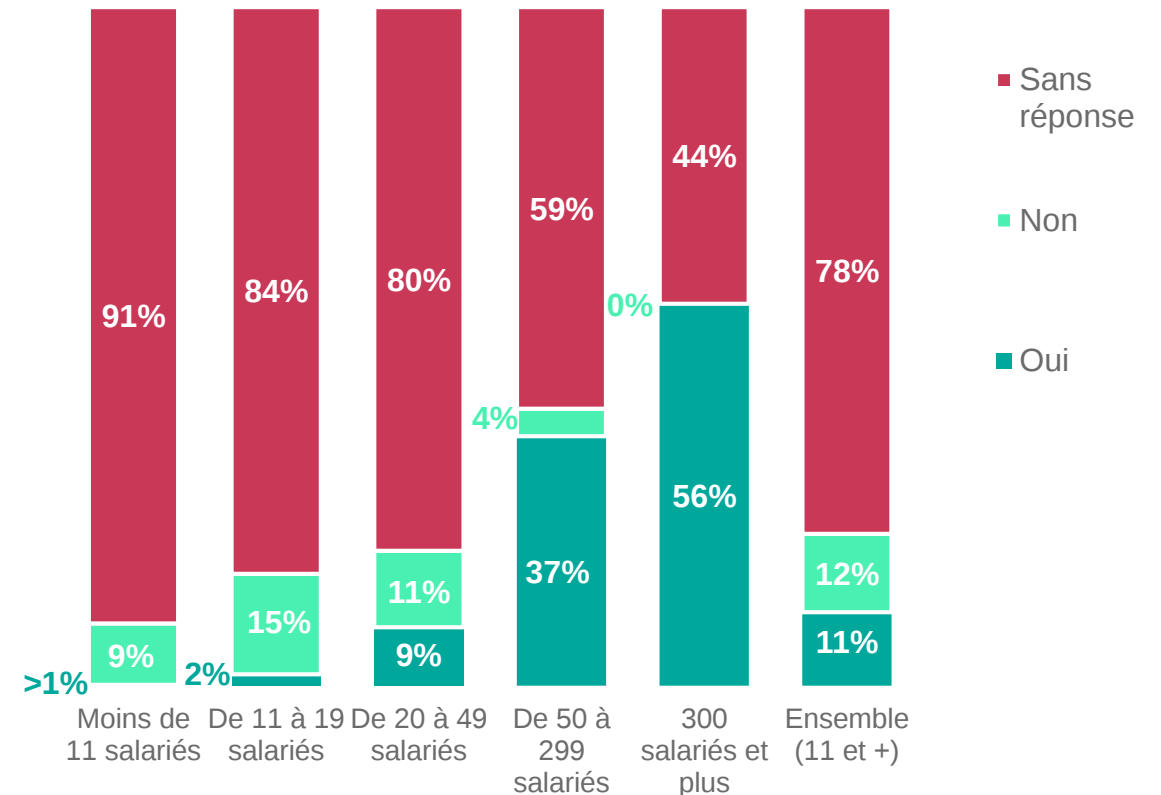
Mise en place d'un CSE : une part qui augmente avec la taille de l'entreprise

14

RÉPARTITION DES RÉPONDANTS SELON QU'ILS AIENT DÉCLARÉ OU NON LA CRÉATION D'UN CSE



RÉPARTITION DES ENTREPRISES SELON QU'ELLES AIENT RÉPONDU OUI, NON, OU QU'ELLES N'AIENT PAS RÉPONDU



Près du tiers des sièges sociaux se trouve en région ¹⁵ Auvergne-Rhône-Alpes ou Ile-de-France



Région	Part des entreprises dont le siège y est situé
Auvergne-Rhône-Alpes	19,4%
Île-De-France	12,1%
Nouvelle Aquitaine	11,8%
Occitanie	10,3%
Provence-Alpes-Côte-D'azur	9,3%
Grand Est	7,5%
Hauts-De-France	6,7%
Pays de la Loire	5,7%
Normandie	4,7%
Bourgogne-Franche-Comté	4,6%
Bretagne	3,7%
Centre	3,7%
Corse	0,7%

2

L'emploi dans la branche

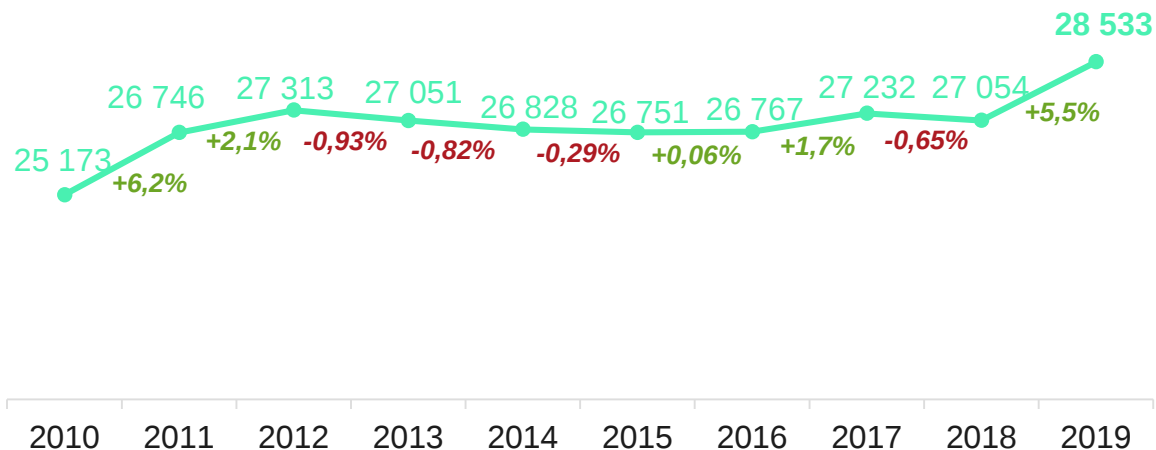
Les effectifs salariés et les recrutements, départs et promotions



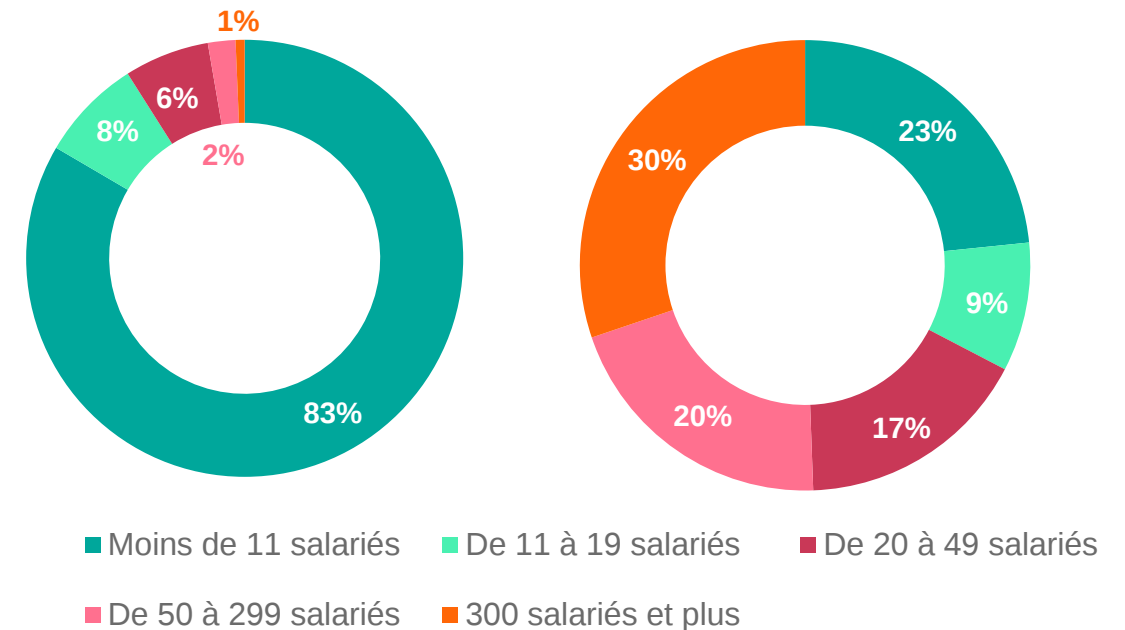
Plus de 28 500 salariés dans la branche en 2019

- ✓ Après plusieurs années d'une relative stabilité depuis 2012, le nombre de salariés augmente en 2019 (+5,5%) et dépasse les 28 500
- ✓ Si les entreprises de 50 salariés et plus représentent 3% du total de la branche, elles emploient la moitié de ses salariés

EVOLUTION DU NOMBRE DE SALARIÉS DEPUIS 2010



RÉPARTITION DES ENTREPRISES (GAUCHE) ET DES SALARIÉS (DROITE) PAR TAILLE D'ENTREPRISE

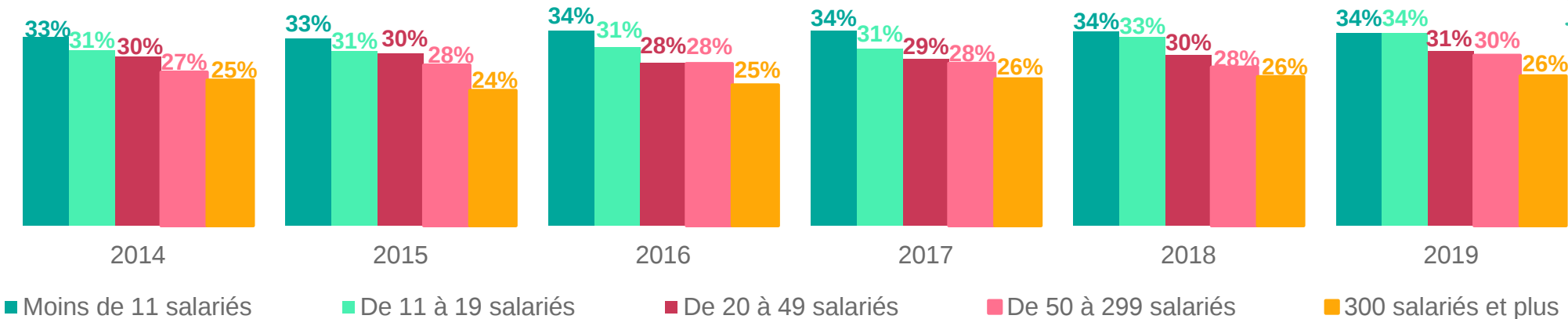


Les femmes représentent moins d'un tiers des effectifs (30%), mais leur part augmente

✓ La part des femmes diminue avec la taille d'entreprise, mais elle augmente pour toutes les tranches de taille en 5 ans (+1,2 points au global de 28,9% en 2014 à 30,1% en 2019), en volume, la hausse du nombre de femmes dans la branche se produit surtout dans les entreprises de 300 salariés et plus.

Tranche	Effectifs 2014	Effectifs 2019	Evolution du nombre de salariés	Evolution du nombre de femmes	Evolution du nombre d'entreprises
Moins de 11 salariés	6 795	6 672	-1,8% (- 123)	0,3% (+ 7)	-7,7% (- 167)
De 11 à 19 salariés	2 449	2 641	7,8% (+ 192)	18,1% (+ 136)	10,3% (+ 17)
De 20 à 49 salariés	4 434	4 789	8,0% (+ 355)	11,6% (+ 152)	10,2% (+ 14)
De 50 à 299 salariés	7 426	5 816	-21,7% (- 1 610)	-13,1% (- 261)	-22,2% (- 14)
300 salariés et plus	5 724	8 615	50,5% (+ 2 891)	54,7% (+ 797)	45,5% (+ 5)
Ensemble	26 828	28 533	6,4% (+ 1 705)	10,7% (+ 831)	-5,7% (-145)

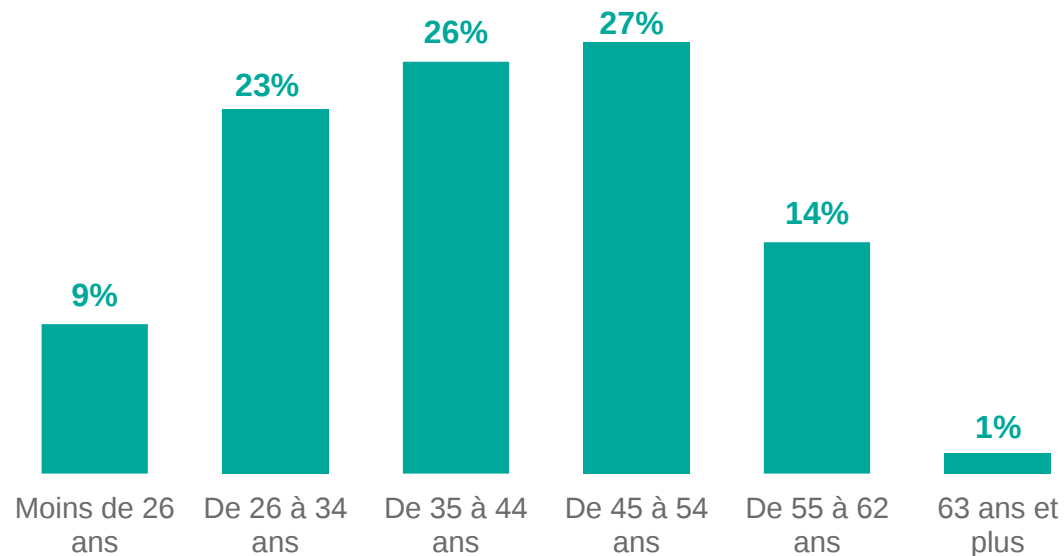
PART DES FEMMES DANS LES EFFECTIFS SALARIÉS POUR CHAQUE TRANCHE DE TAILLE DEPUIS 2014



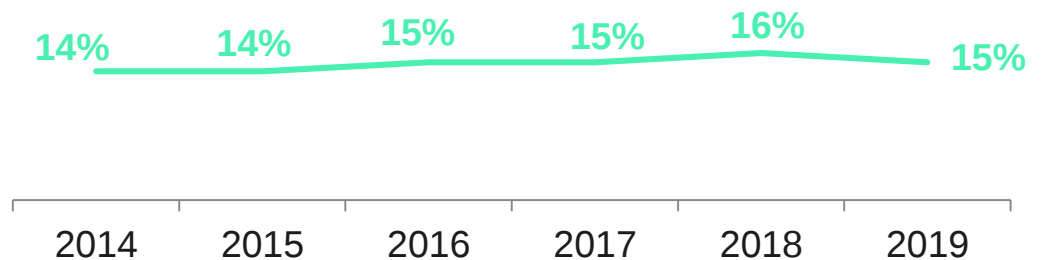
La moyenne d'âge des salariés est de 42 ans

- ✓ La moyenne d'âge est de 42 ans, un âge moyen stable depuis plusieurs années
- ✓ La part des salariés de 55 ans et plus perd un point comparé à 2018, s'établissant à 15%
- ✓ En 2019, 127 salariés ont été déclarés inaptes à occuper leur poste

PYRAMIDES DES ÂGES



EVOLUTION DE LA PART DES SALARIÉS DE 55 ANS ET PLUS



Données nationales :

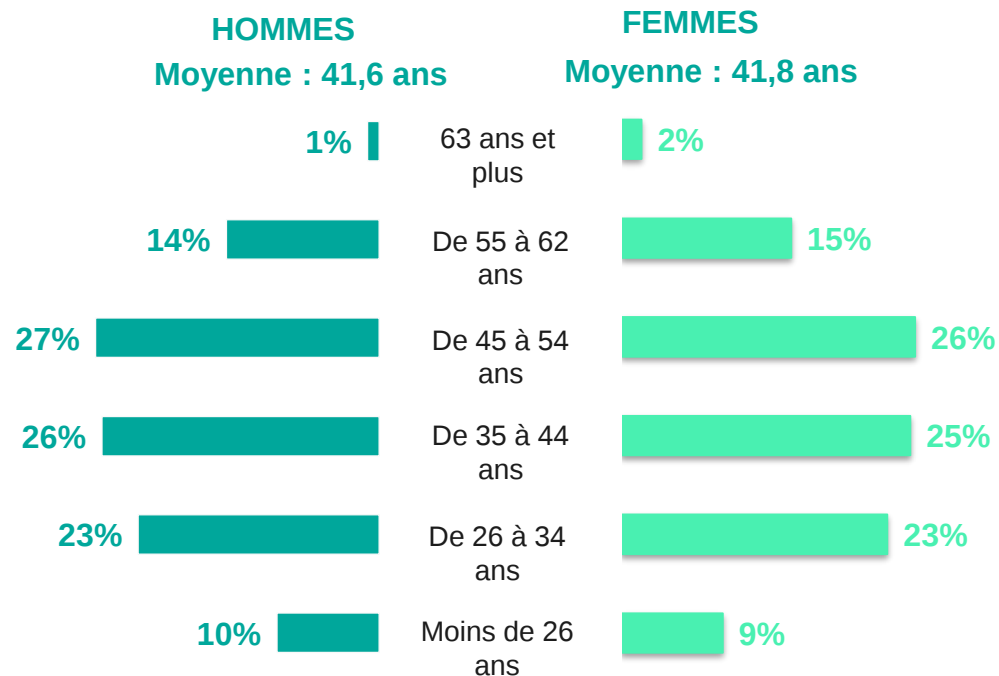
Les moins de 30 ans représentent 18,7% des salariés du secteur tertiaire en 2019, les 50 et + 31,1%

Source : Enquête emploi en continu INSEE – 2019

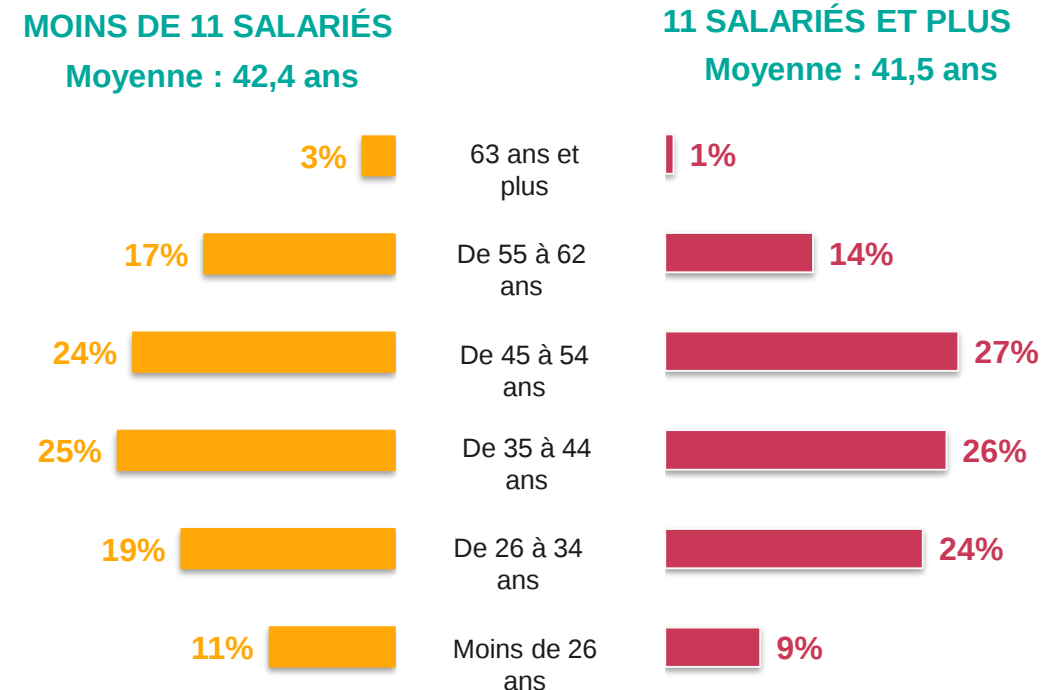
Les femmes sont légèrement plus âgées

- ✓ Les femmes sont légèrement plus âgées que les hommes (+ 0,2 an en moyenne).
- ✓ Les salariés des entreprises de moins de 11 salariés sont un peu plus âgés que ceux présents dans les plus grandes organisations (+ 0,5 an en moyenne)

PYRAMIDE DES ÂGES PAR SEXE



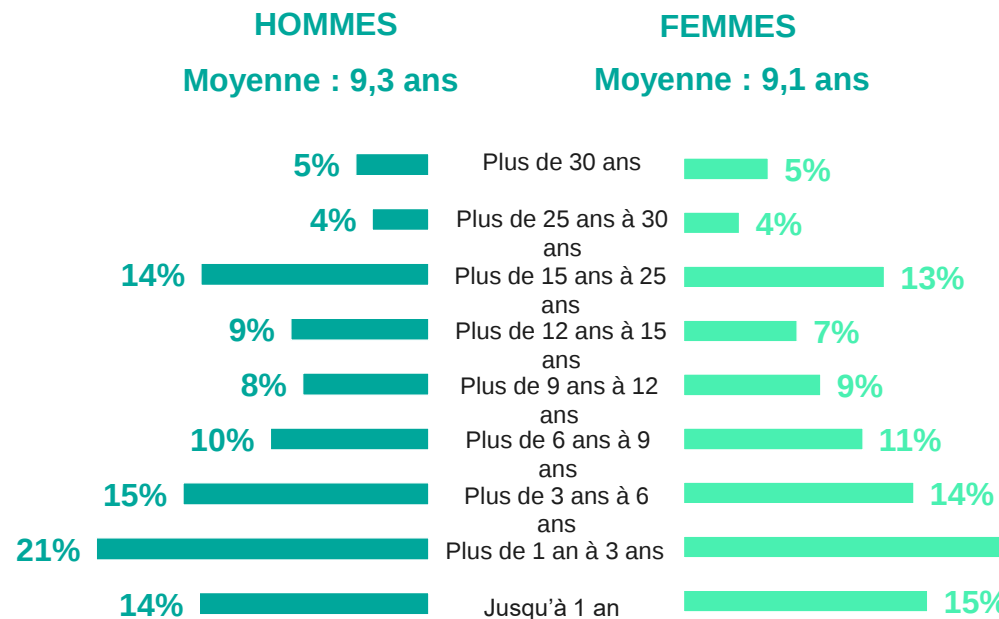
PYRAMIDE DES ÂGES PAR TAILLE D'ENTREPRISE



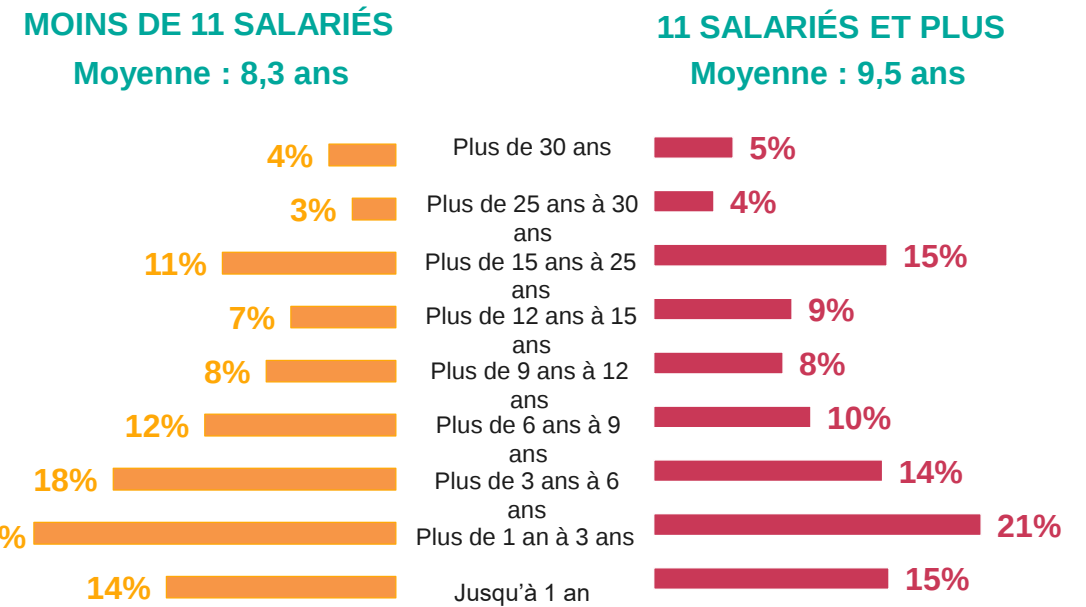
L'ancienneté moyenne est de 9 ans

- ✓ L'ancienneté moyenne des hommes est légèrement plus élevée que celle des femmes (+ 0,2 ans en moyenne)
- ✓ L'ancienneté moyenne est plus élevée dans les entreprises de 11 salariés et plus (9,5 ans) que dans les TPE (8,3 ans)

RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR ANCIENNETÉ ET PAR SEXE



RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR ANCIENNETÉ ET PAR TAILLE D'ENTREPRISE

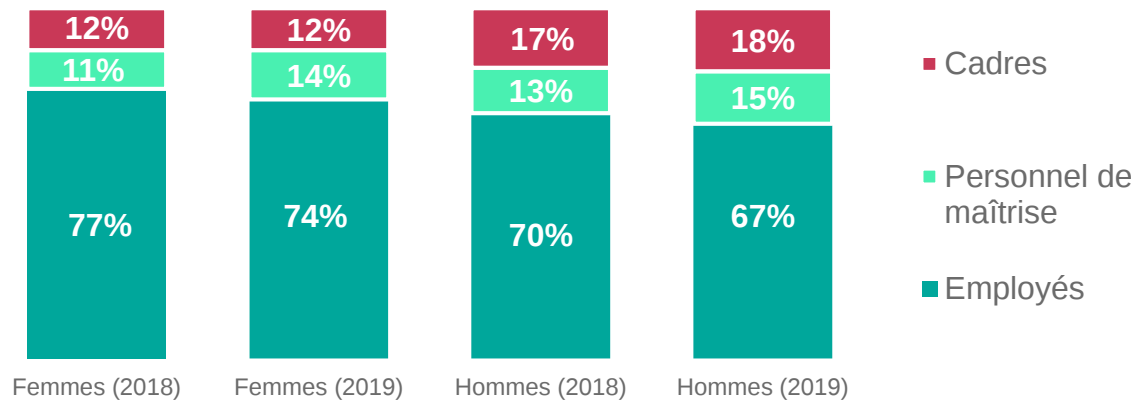


69% des salariés ont le statut employé

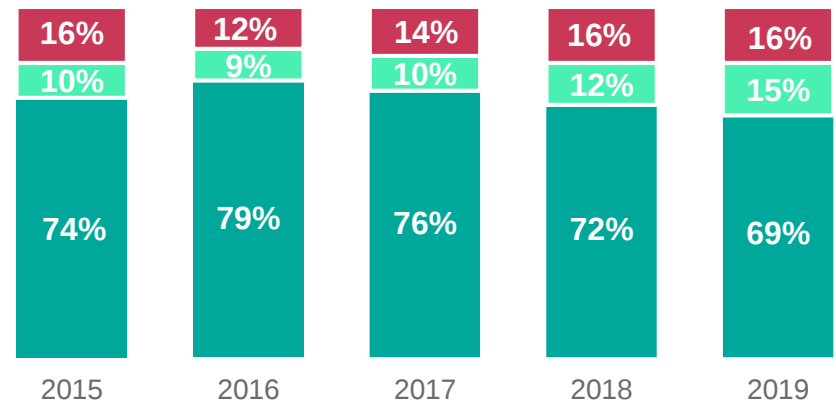
- ✓ La part des salariés ayant le statut d'employé (69%) se contracte depuis 2016 au profit des cadres et des personnel de maîtrise
- ✓ La part de salariés ayant pour CSP personnel de maîtrise est croissante de la taille d'entreprise

Données nationales, secteur privé :
Ouvriers-Employés : 56,2%
Professions intermédiaires : 25,1%
Cadres : 18,7%
Source : Enquête emploi en continu INSEE – 2019

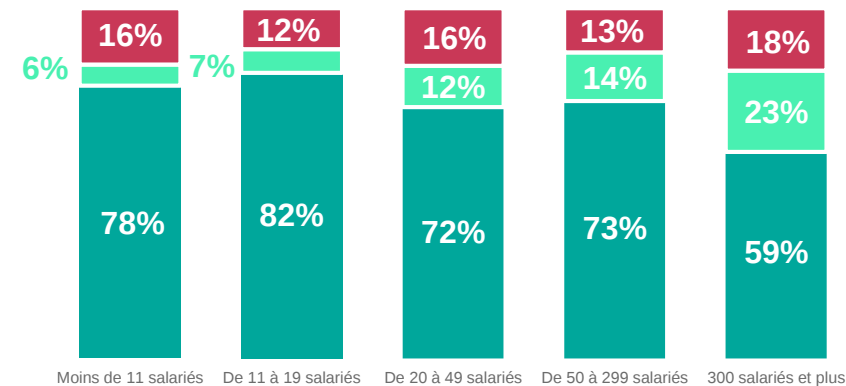
RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR CSP ET PAR SEXE



EVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR CSP



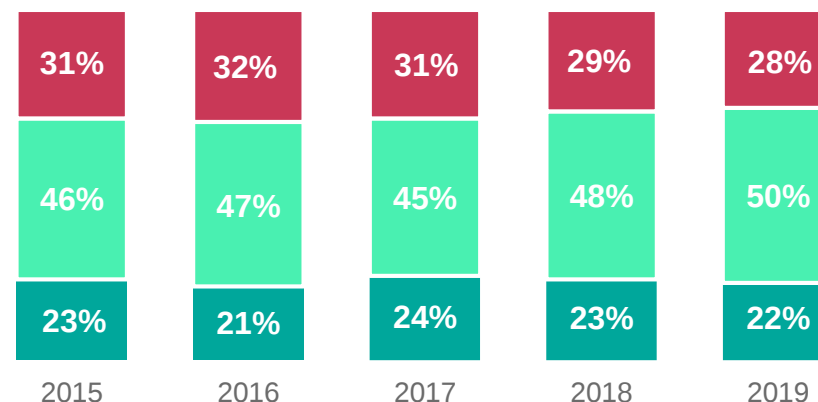
RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR CSP ET PAR TAILLE D'ENTREPRISE



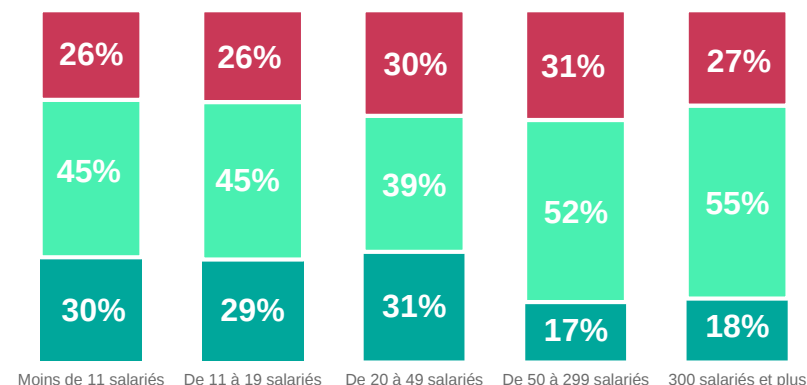
Répartition par fonction : les domaines varient selon²³ le sexe, mais aussi la taille d'entreprise

- ✓ Tendence à la baisse depuis 2017 du poids de la fonction administrative (surtout chez les femmes) et de la fonction logistique (chez les hommes) dans le personnel, au profit de la fonction commerciale
- ✓ Les entreprises de 50 salariés et plus ont une part plus réduite de salariés occupant une fonction administrative

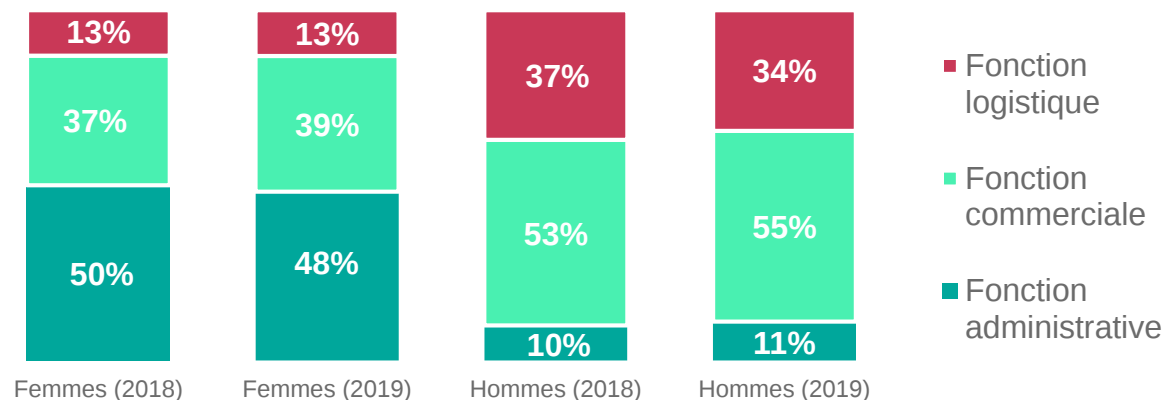
EVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR FONCTION



RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR FONCTION ET PAR TAILLE D'ENTREPRISE



RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR FONCTION ET PAR SEXE



Près de 55% des salariés de la branche occupent 3 emplois caractéristiques

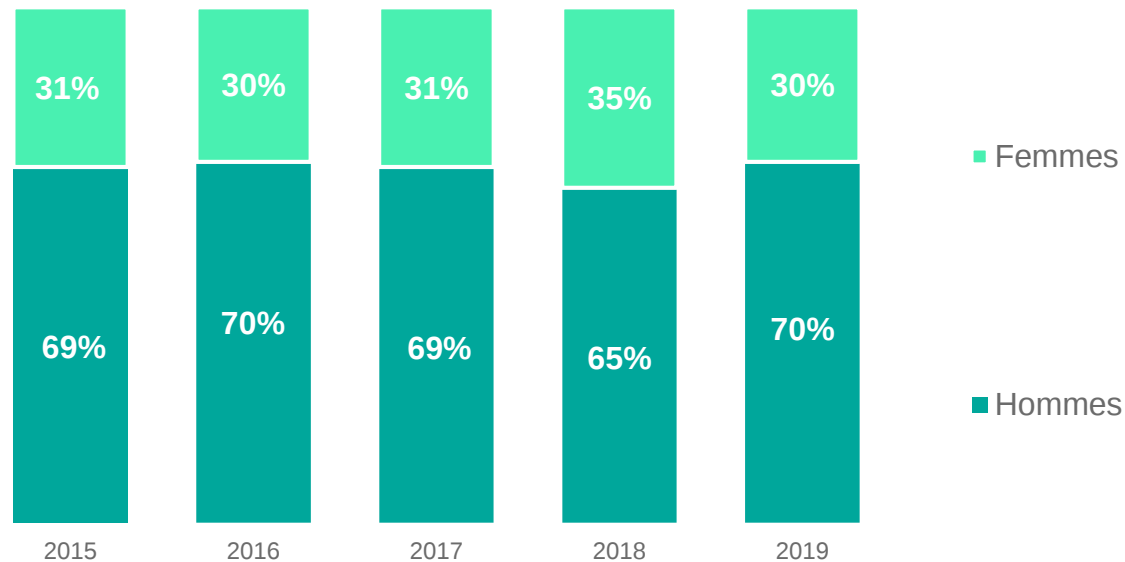
Emplois caractéristiques	Femmes	Hommes	Ensemble
Commercial itinérant	11,4%	22,9%	19,5%
Vendeur sédentaire	18,5%	18,9%	18,8%
Magasinier, préparateur de commandes	10,0%	19,1%	16,4%
Facturation, comptabilité	20,1%	1,8%	7,3%
Marketing, achat, approvisionnement	11,7%	4,8%	6,9%
Chef de vente ou chef d'agence	2,1%	5,6%	4,5%
SAV	0,9%	4,4%	3,3%
Chauffeur, livreur	0,1%	4,4%	3,1%
Services généraux	7,6%	1,0%	3,0%
Dirigeant salarié	1,3%	2,9%	2,4%
Encadrement - Logistique	1,1%	2,7%	2,2%
Caissier	3,7%	1,0%	1,8%
Informatique	1,3%	1,9%	1,7%
Service du personnel	3,7%	0,3%	1,3%
Autres emplois	6,4%	8,3%	7,8%

Près de 8 800 recrutements en 2019

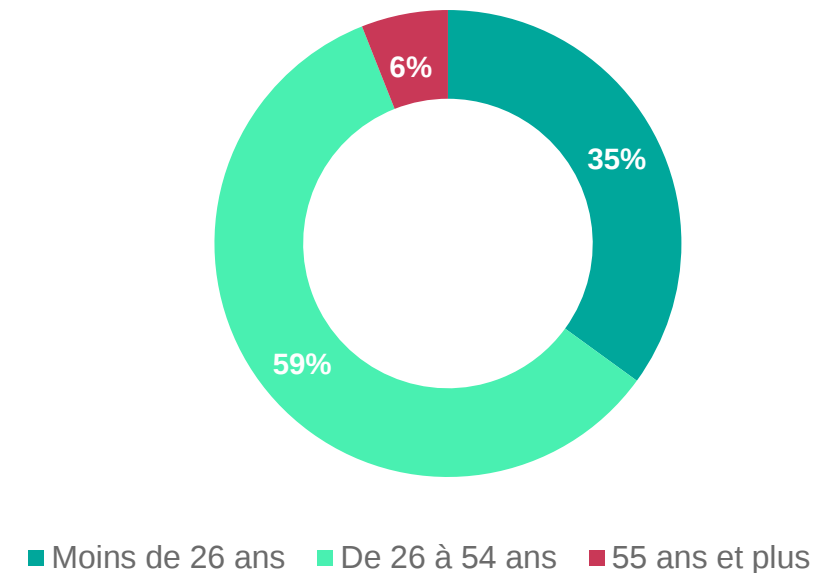
(à périmètre constant)

- ✓ 8 793 recrutements au sein de la branche dont 46% dans les entreprises de 50 salariés et plus
- ✓ 43% des entreprises de la branche déclarent avoir recruté au moins un salarié en 2019 (85% des entreprises de 11 salariés et plus)
- ✓ Cette année, la part des femmes dans les recrutements est égale à leur part dans les effectifs de la branche
- ✓ La part des moins de 26 ans et celle des 55 ans et plus augmentent de 2 points

RÉPARTITION DES SALARIÉS RECRUTÉS PAR SEXE



RÉPARTITION DES RECRUTÉS SELON LEUR ÂGE

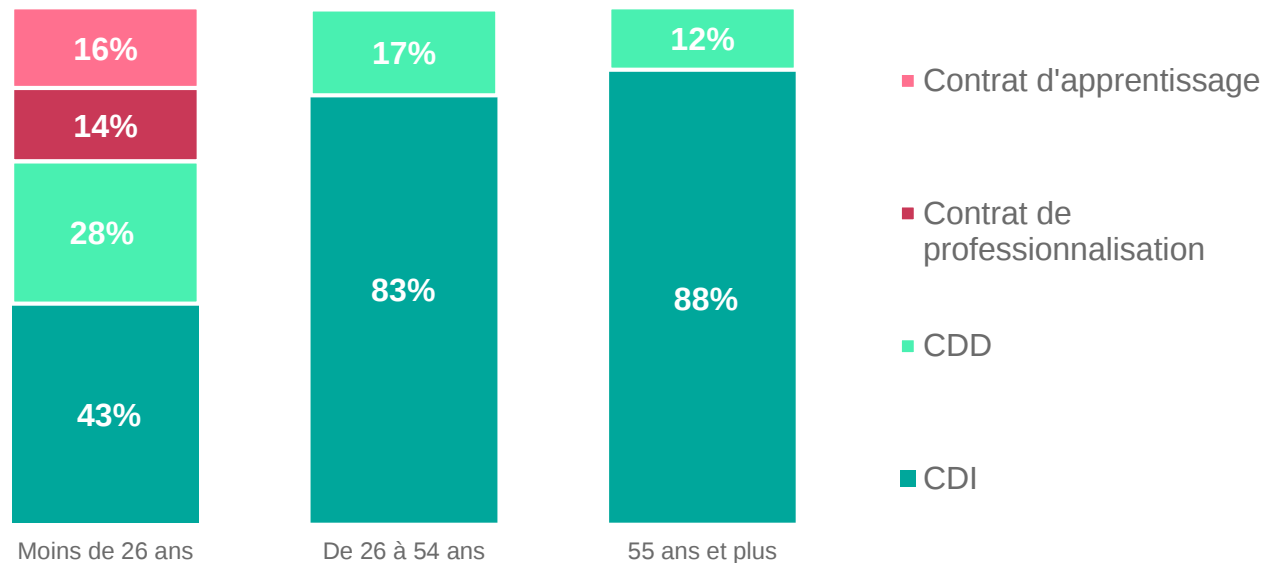


Plus de 2/3 des recrutements sont en CDI en 2019

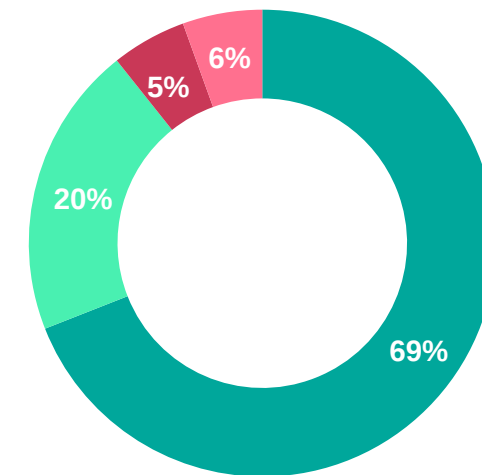
(à périmètre constant)

- ✓ La part des salariés recrutés en CDI est largement majoritaire en 2019 : 69 % des embauches
- ✓ Cette année, les répartitions par type de contrat sont pratiquement identiques entre les femmes et les hommes
- ✓ En 2019, 311 CDD ont été transformés en CDI dans les entreprises de la branche

RÉPARTITION DES SALARIÉS RECRUTÉS SELON L'ÂGE ET LE TYPE DE CONTRAT SEXE



RÉPARTITION DES RECRUTÉS SELON LE TYPE DE CONTRAT

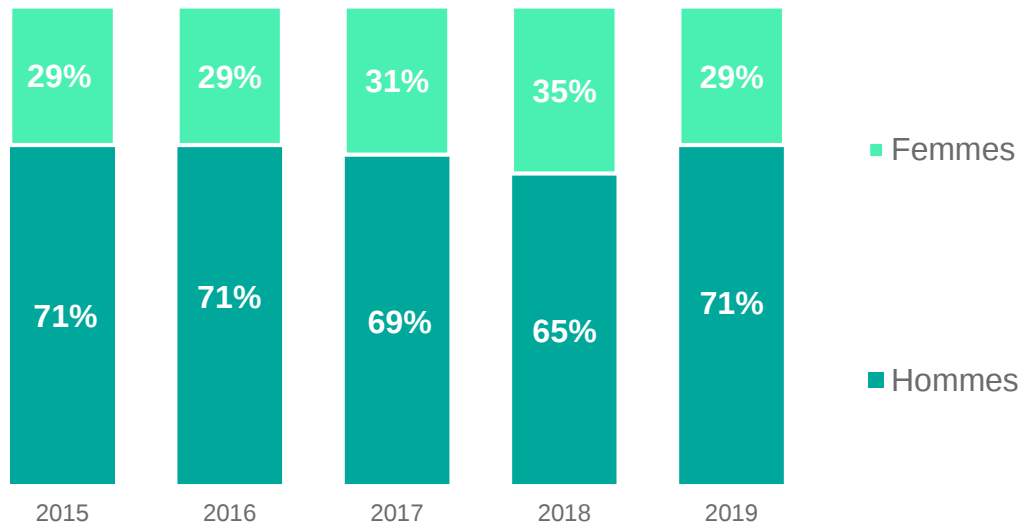


Près de 7 500 départs en 2019

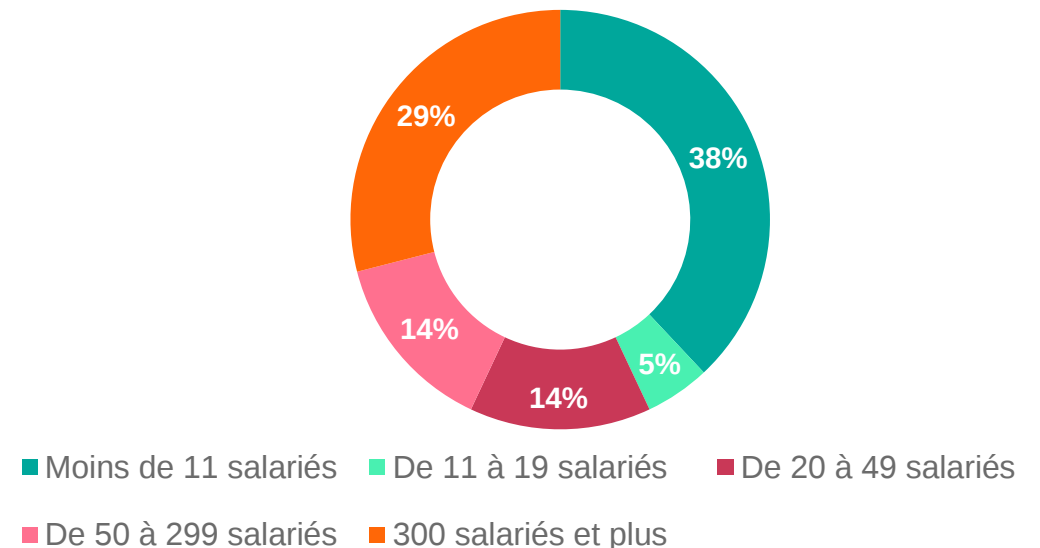
(à périmètre constant)

- ✓ 7 454 départs au sein de la branche dont 43% dans les entreprises de 50 salariés et plus, et 38% dans les entreprises de moins de 11 salariés (qui emploient 23% des salariés)
- ✓ 39% des entreprises de la branche déclarent avoir eu au moins un départ en 2019 (84% des entreprises de 11 salariés et plus)
- ✓ La part des femmes dans les départs (31%) est proche de la part des femmes dans la branche

RÉPARTITION DES SALARIÉS AYANT QUITTÉ LEUR ENTREPRISE SELON LE SEXE



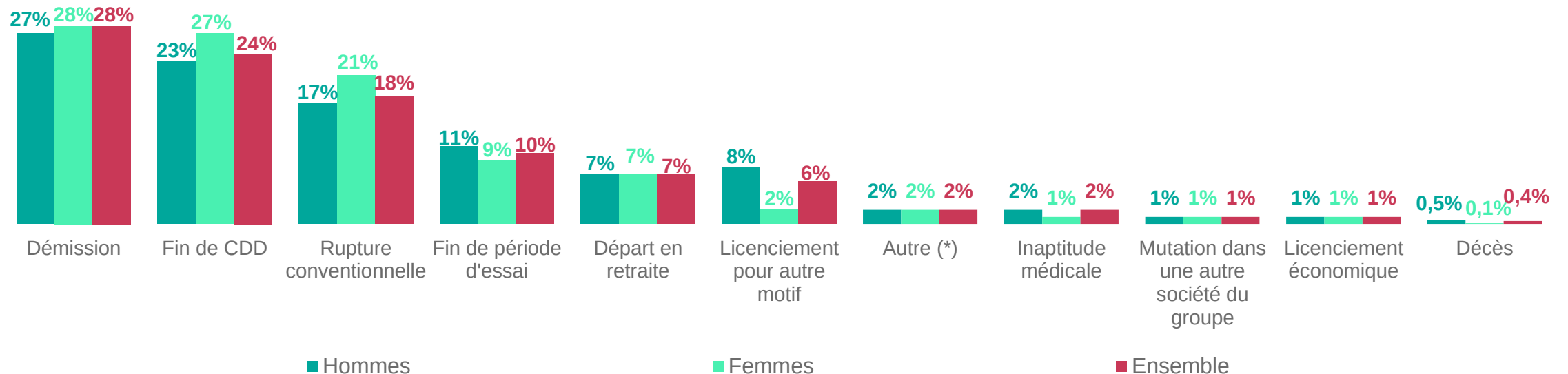
RÉPARTITION DES DÉPARTS PAR TAILLE D'ENTREPRISE



28% des départs sont liés à une démission en 2019

- ✓ Près de 30 % des départs ont pour motif une démission
- ✓ Les femmes sont davantage concernées par les fins de CDD : 27% des départs contre 23% pour les hommes, même tendance pour les ruptures conventionnelles
- ✓ Les hommes sont plus concernés par les fins de période d'essai et les licenciements pour autre motif, ainsi que par les décès et les inaptitudes médicales

RÉPARTITION DES SALARIÉS AYANT QUITTÉ LEUR ENTREPRISE SELON LE SEXE ET LE MOTIF DE LEUR DÉPART



3

L'emploi dans la branche

Les conditions d'emploi et les absences

AKTO

94,5% des salariés sont en CDI

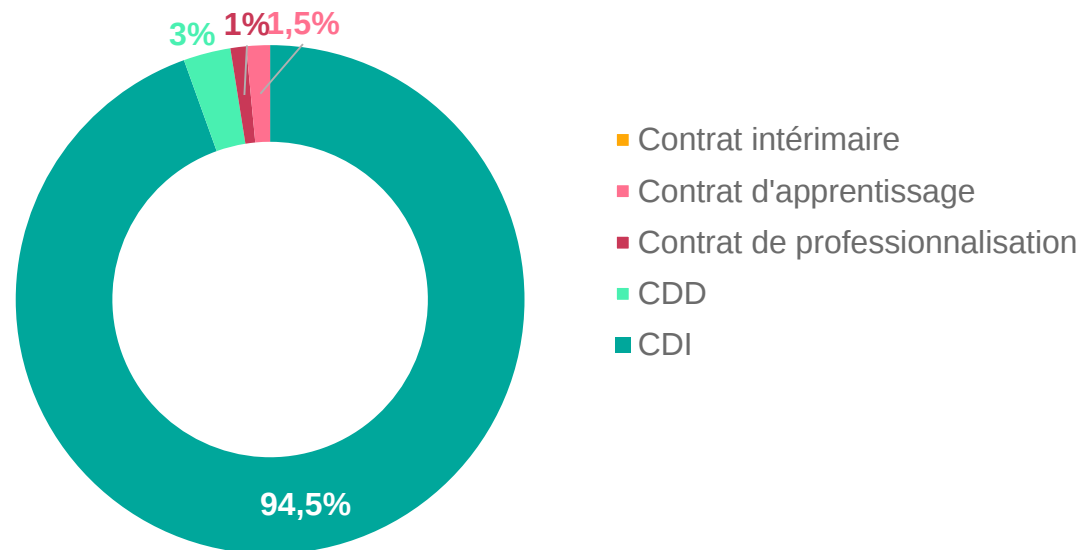
- ✓ 94,5% des salariés sont en CDI, un taux très légèrement supérieur pour les femmes (94,5% contre 94,4% pour les hommes)
- ✓ La part des salariés en CDI est plus importante dans les entreprises de 11 salariés et plus que dans les TPE, mais ces dernières ont une part plus importante de contrats d'apprentissage

Données nationales :

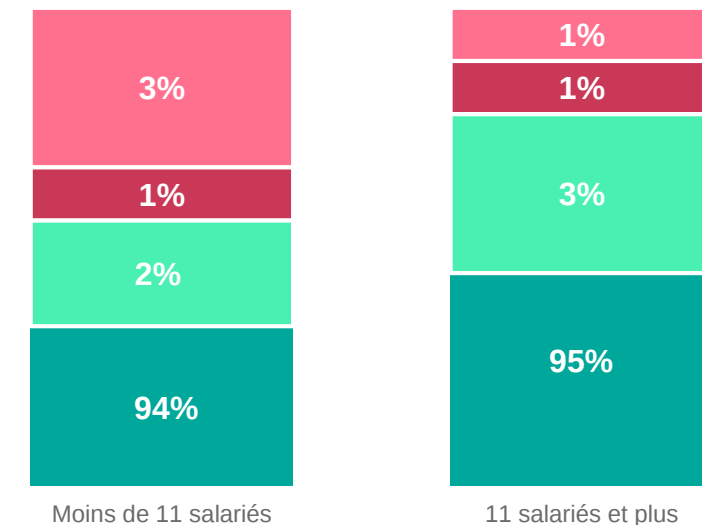
85,0% des salariés en CDI en 2019

Source : Enquêtes emploi INSEE – 2019

RÉPARTITION DES SALARIÉS SELON LE TYPE DE CONTRAT



RÉPARTITION DES SALARIÉS SELON LA TAILLE D'ENTREPRISE ET LE TYPE DE CONTRAT



94% des salariés sont à temps plein

- ✓ La part des salariés à temps partiel se stabilise par rapport à 2018
- ✓ Le temps partiel concerne toujours davantage les femmes (15% d'entre elles) que les hommes (2%), et les salariés des TPE (14%) que ceux des entreprises de 11 salariés et plus (3%)
- ✓ Cette année, la part des femmes à temps partiel baisse d'un point

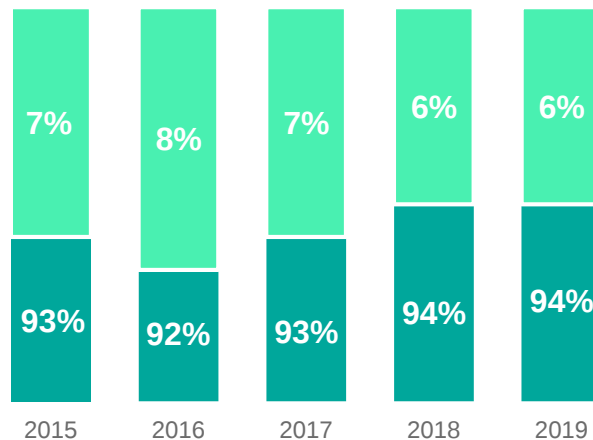
Données nationales :

78,7% des salariés sont à temps plein dans le secteur tertiaire en 2019

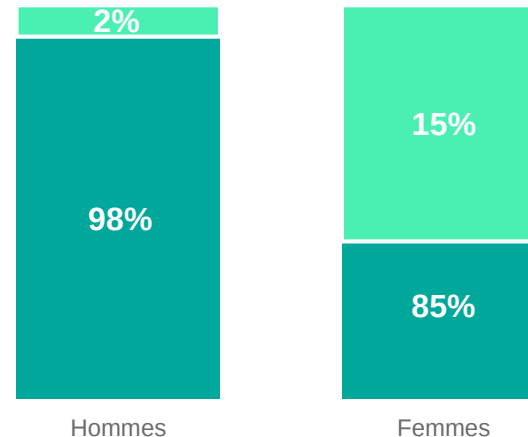
Source : Enquêtes emploi INSEE – 2019

■ Temps partiel
■ Temps plein

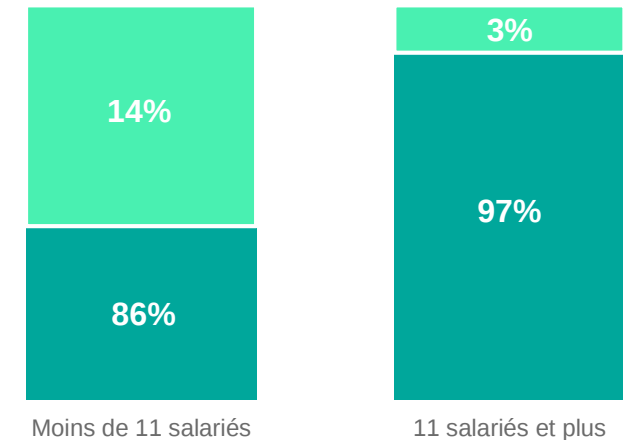
EVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES SALARIÉS SELON LA DURÉE DU TRAVAIL



RÉPARTITION DES SALARIÉS SELON LA DURÉE DU TRAVAIL ET LE SEXE



RÉPARTITION DES SALARIÉS SELON LA DURÉE DU TRAVAIL ET LA TAILLE DE L'ENTREPRISE



Répartition des salariés par durée du travail

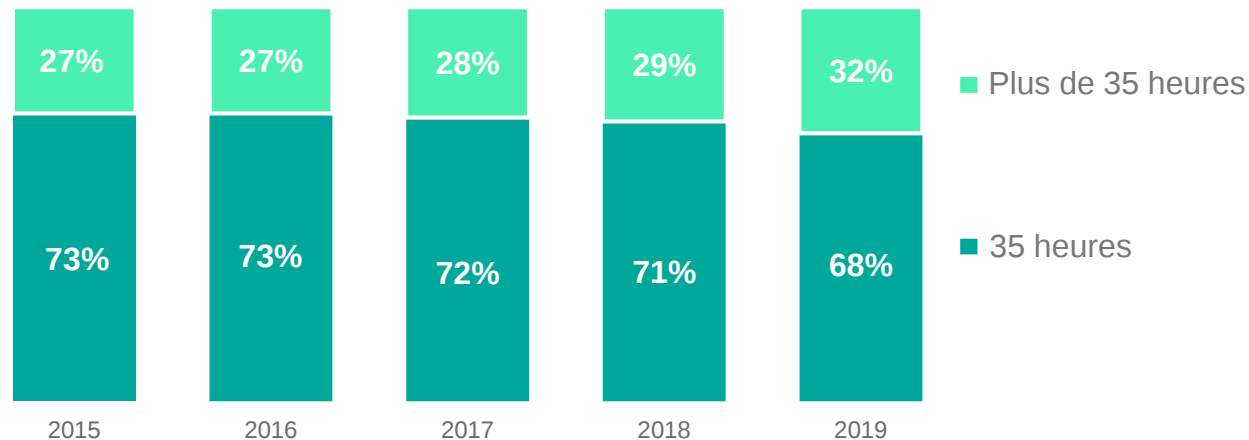
- ✓ 32% des entreprises de la branche appliquent un horaire collectif hebdomadaire de travail supérieur à 35 heures, une tendance à la hausse observée depuis 2017
- ✓ La part des entreprises appliquant un horaire collectif de travail de 35 heures est plus importante dans les entreprises du commerce de gros

Données nationales :

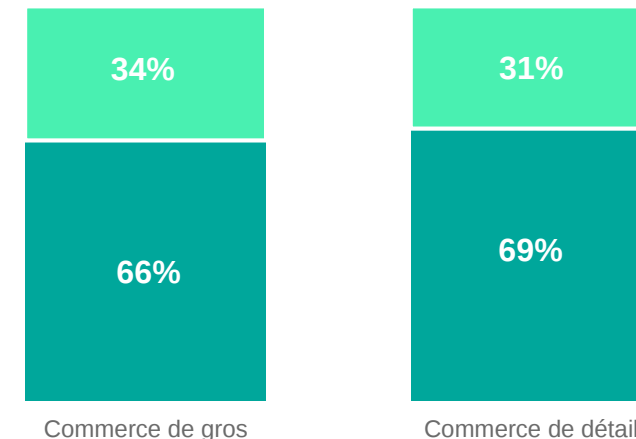
En moyenne, les salariés du secteur tertiaire travaillent 36,5 heures par semaine en 2019

Source : Enquêtes emploi INSEE – 2019

EVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES ENTREPRISES SELON L'HORAIRE COLLECTIF DE TRAVAIL



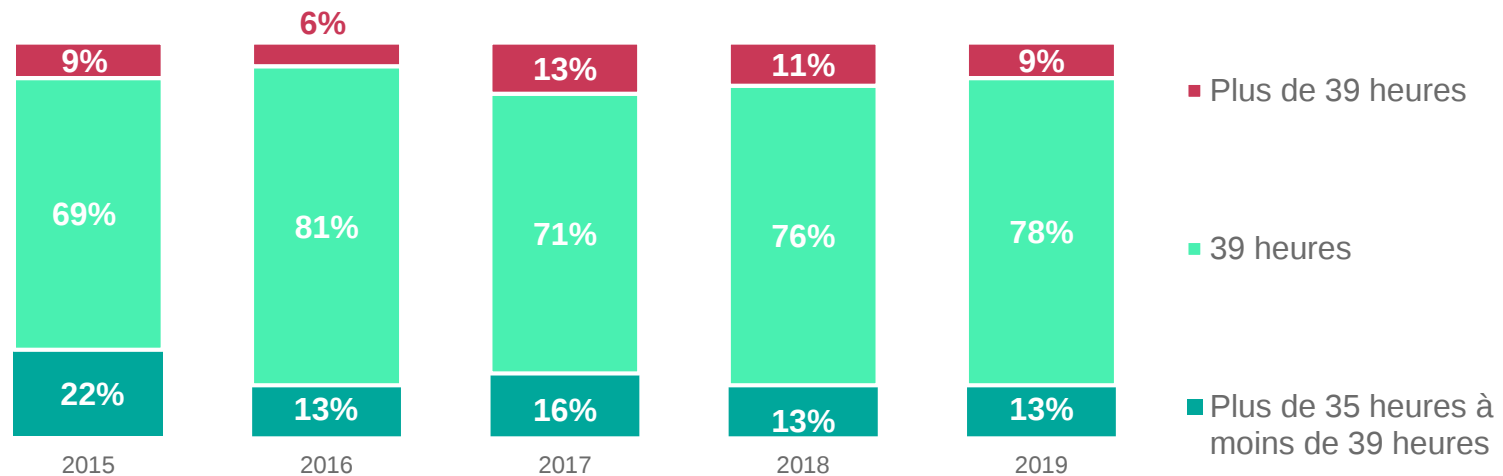
RÉPARTITION DES ENTREPRISES SELON L'HORAIRE COLLECTIF HEBDOMADAIRE ET L'ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE



Répartition des salariés par durée du travail

✓ Parmi les entreprises appliquant un horaire collectif hebdomadaire de travail supérieur à 35 heures, 78% sont aux 39 heures

EVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES ENTREPRISES DONT L'HORAIRE COLLECTIF MOYEN EST AU-DELÀ DE 35 HEURES SELON L'HORAIRE PRATiqué



Données nationales :

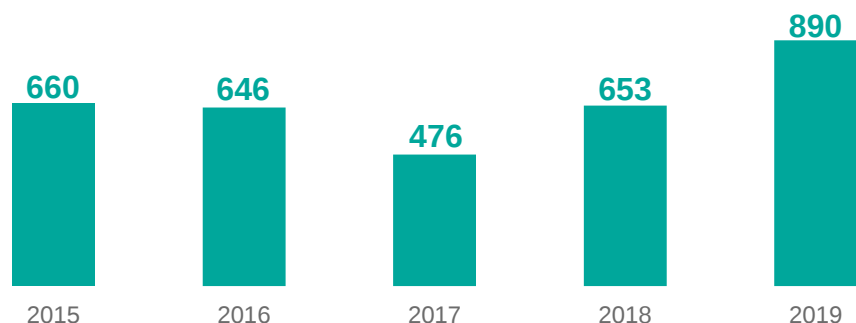
32% des salariés du secteur tertiaire travaillent habituellement 40 heures ou plus par semaine 2019

Source : Enquêtes emploi INSEE – 2019

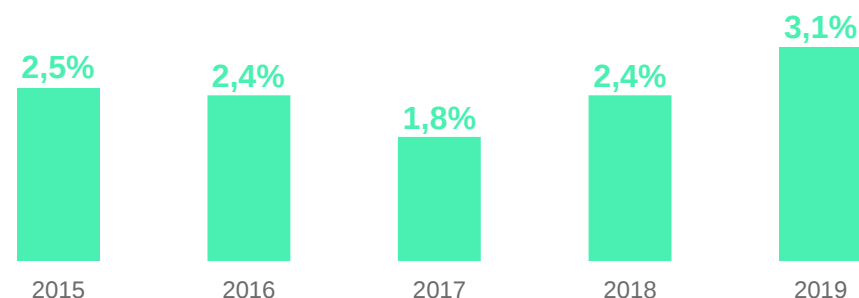
3,1% de travailleurs handicapés dans la branche en³⁴ 2019

- ✓ Près de 900 travailleurs handicapés dans la branche en 2019
- ✓ 155 salariés ont été reconnus travailleurs handicapés en 2019 et 54 salariés en situation de handicap ont été recrutés

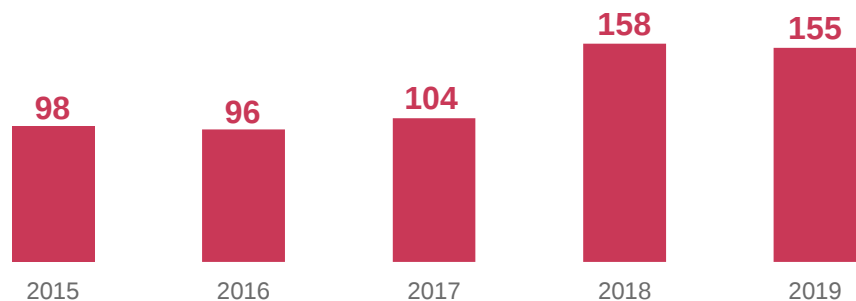
NOMBRE DE TRAVAILLEURS HANDICAPÉS DANS LA BRANCHE



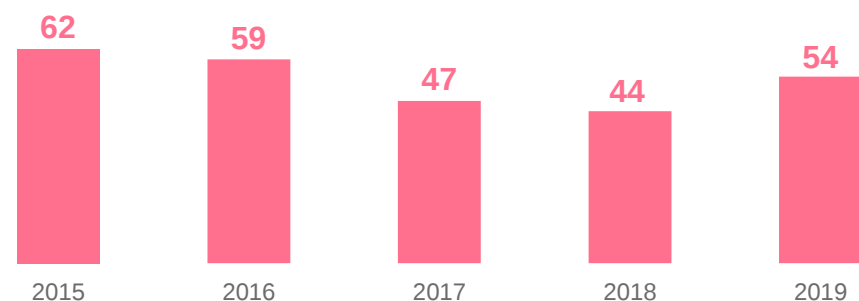
TAUX D'EMPLOI MOYEN DE TRAVAILLEURS HANDICAPÉS



NOMBRE DE SALARIÉS RECONNUS TRAVAILLEURS HANDICAPÉS



NOMBRE DE TRAVAILLEURS HANDICAPÉS RECRUTÉS



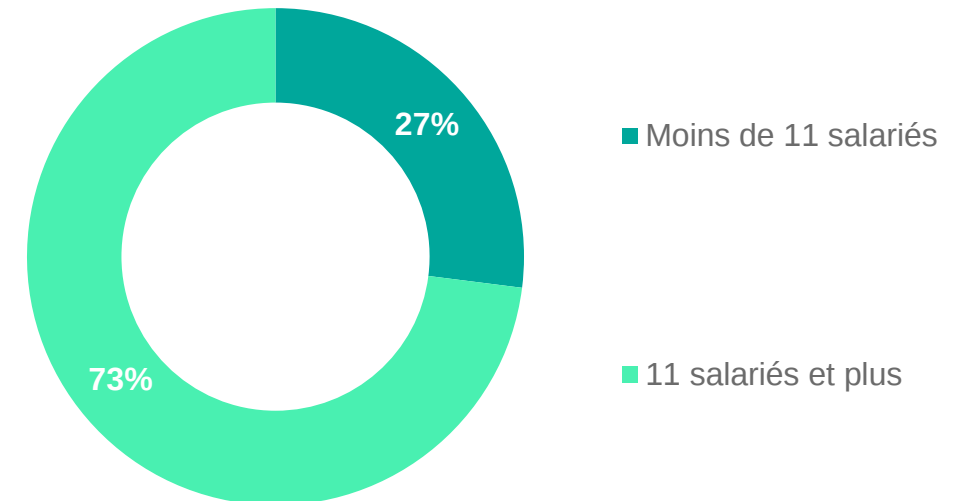
1 436 stagiaires sous statuts scolaire ou universitaire³⁵ accueillis en 2019

- ✓ Plus d'un quart des entreprises de la branche ont accueilli un ou plusieurs stagiaires sous statuts scolaire ou universitaire en 2019
- ✓ Les entreprises de 11 salariés et plus ont été plus nombreuses à accueillir des stagiaires : 44% contre 10% pour les TPE

RÉPARTITION DU NOMBRE DE STAGIAIRES SELON LA TAILLE D'ENTREPRISE

PART DES ENTREPRISES AYANT ACCUEILLI DES STAGIAIRES EN 2019

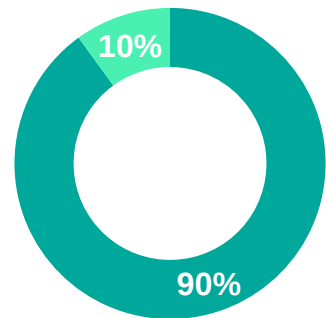
	Part des entreprises
Moins de 11 salariés	10%
11 salariés et plus	44%
Ensemble	27%



393 832 jours calendaires d'absence (justifiée ou non) en 2019 soit 13,8 jours d'absence en moyenne par salarié

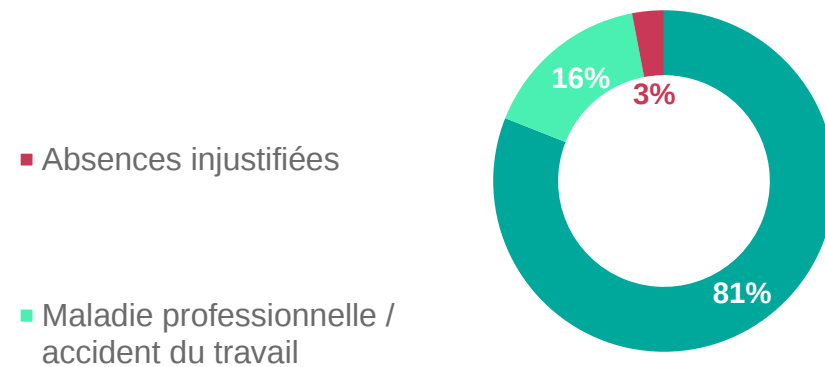
- ✓ En 2019, on recense 16 220 arrêts de travail liés à une prescription médicale et 2 738 absences injustifiées.
- ✓ Plus de 80 % des jours d'absence sont des arrêts pour cause de maladie
- ✓ Les cadres concentrent 10 % des jours d'absence alors qu'ils représentent 16 % des salariés de la branche
- ✓ Les non cadres sont davantage concernés par les absences pour cause de maladie professionnelle / accident du travail que les cadres

RÉPARTITION DES JOURS D'ABSENCE SELON LA CSP



■ Non cadres ■ Cadres

RÉPARTITION DES JOURS D'ABSENCE SELON LE MOTIF

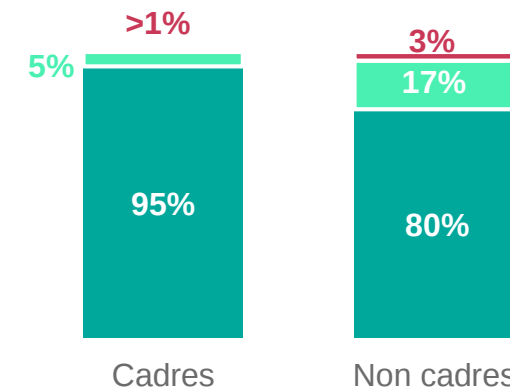


■ Absences injustifiées

■ Maladie professionnelle /
accident du travail

■ Maladie / accidents de
trajet

RÉPARTITION DES JOURS D'ABSENCE SELON LE MOTIF ET LA CSP



4

Les dispositifs de formation

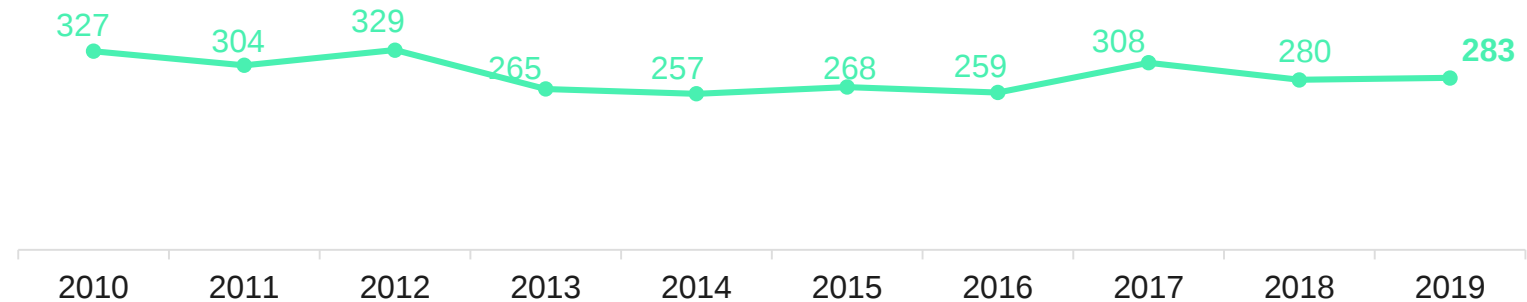
Le recrutement en alternance

AKTO

283 recrutements en contrat de professionnalisation en 2019

- ✓ Le nombre de recrutements en contrat de professionnalisation augmente légèrement en 2019 (+1%)
- ✓ De son côté, la part d'entreprises ayant recruté en contrat de professionnalisation diminue légèrement, car 20 entreprises de moins y ont eu recours par rapport à 2018, et que le nombre d'entreprises total augmente
- ✓ La répartition des recrutements par taille d'entreprise évolue, la part des entreprises de 300 salariés et plus augmente fortement (+ 7 points), ainsi que celle des moins de 11 salariés (+ 5 points), mais toutes les autres diminuent

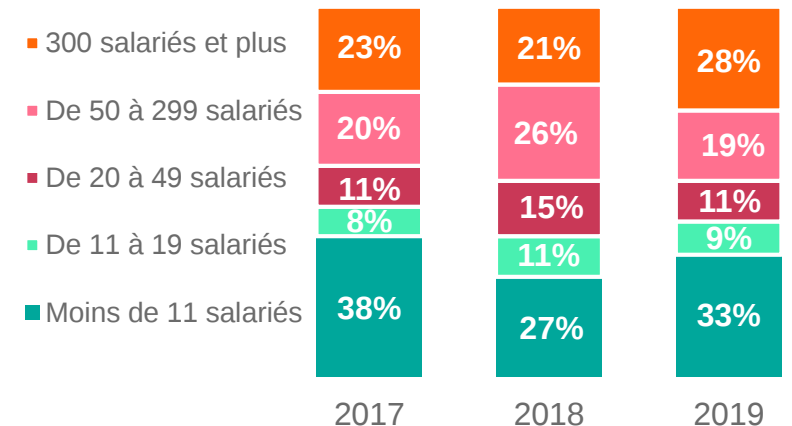
LES RECRUTEMENTS EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION DANS LA BRANCHE



PART DES ENTREPRISES DE LA BRANCHE QUI ONT RECRUTÉ EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION :

6,1%
Soit 147 entreprises

REPARTITION PAR TAILLE D'ENTREPRISE

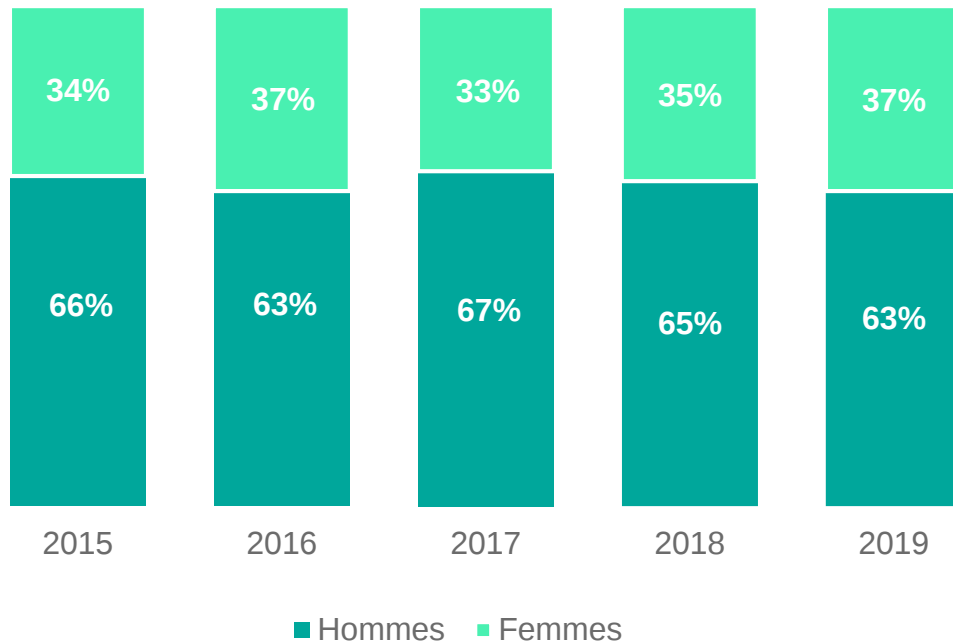


La part des salariés recrutés avec un niveau bac augmente en 2019

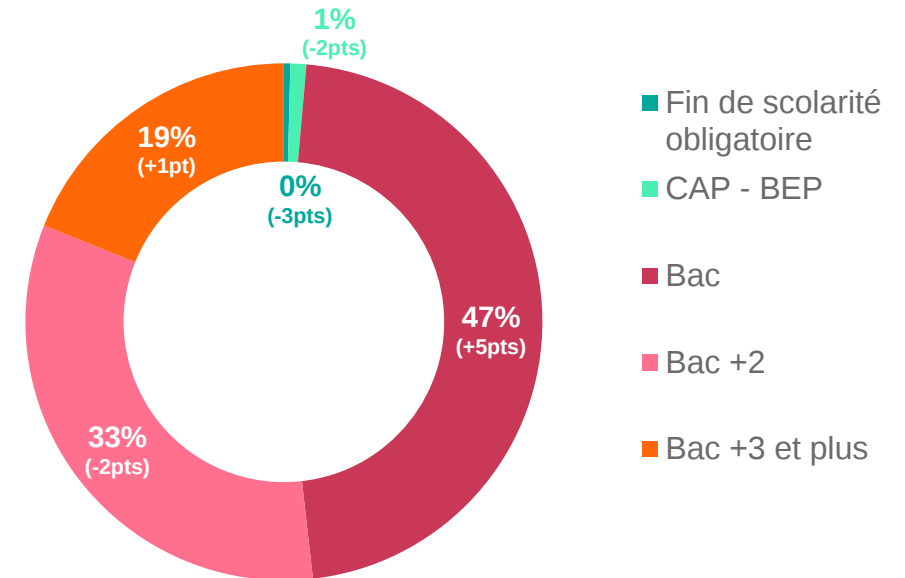
39

- ✓ 94% des salariés recrutés en contrat de professionnalisation sont âgés de moins de 26 ans (+3 points par rapport à 2018)
- ✓ 63% des salariés recrutés en contrat de professionnalisation sont des hommes (une part inférieure à celle qu'ils occupent dans les effectifs de la branche)

ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES SALARIÉS EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION SELON LE SEXE

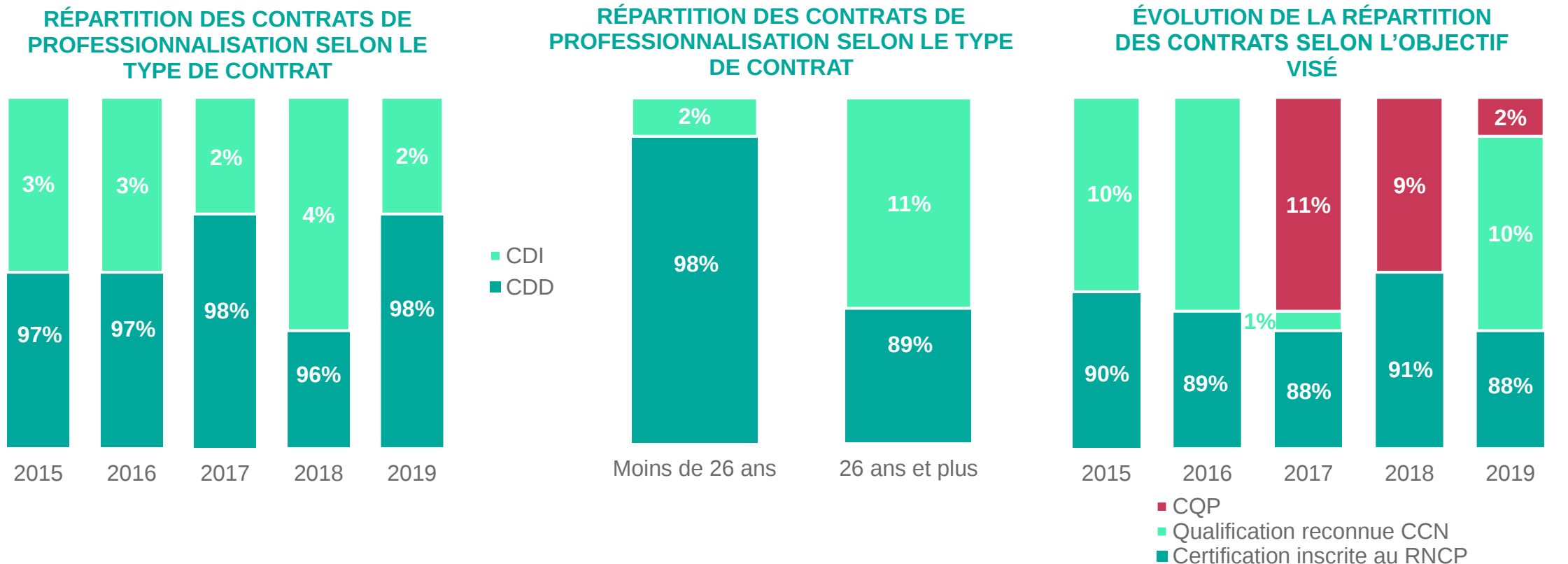


RÉPARTITION DES SALARIÉS SELON LE DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ OBTENU AVANT LA FORMATION



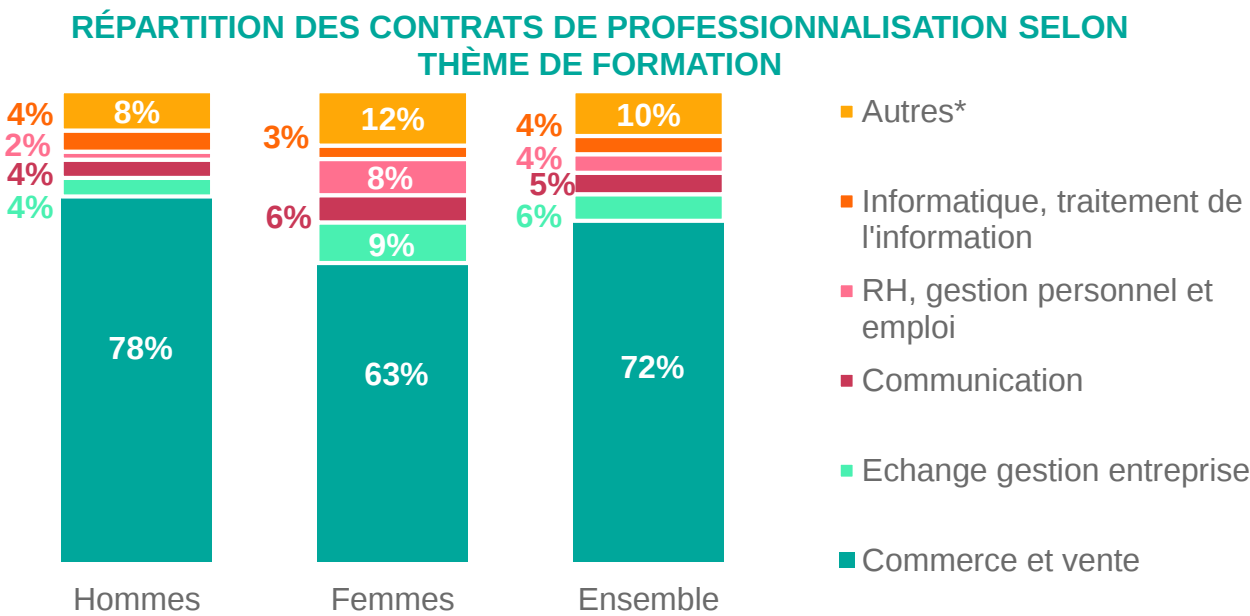
La durée moyenne des contrats est de 15,7 mois

- ✓ 98% des contrats signés sont à durée déterminée, comme en 2018
- ✓ La durée moyenne des contrats de professionnalisation demeure stable entre 15 et 16 mois ces trois dernières années



Une majorité de formations a pour thème le commerce et la vente

- ✓ Plus de 3 hommes sur 4 recrutés en contrat de professionnalisation est formé au commerce et à la vente
- ✓ La majorité des femmes est aussi formée à ce domaine, mais une plus grande part d'entre elles est formée à d'autres thèmes



*Autres : secrétariat, bureautique ; transport, manutention, magasinage ; génie industriel et transformation ; comptabilité, gestion...

Poste / Emploi	Part
Commercial(e)/vendeur(se) magasin	13%
Assistant(e) commercial(e)	13%
Commercial(e)	11%
Vendeur(se)	7%
Assistant(e) Marketing	6%
Technico-commercial(e)	6%
Assistant(e) de gestion	4%
Commercial(e) sédentaire	3%
Magasinier vendeur	3%
Conseiller de vente	3%
Concepteur/développeur (informatique)	2%
Assistant(e) RH	2%
Responsable de développement commercial	2%
Attaché(e) technico – commercial(e)	2%
Vendeur(se) comptoir	1,4%
Technico – commercial(e) itinérant(e)	1,4%
Commercial(e) Itinérant(e)	1%
Autres**	19,2%

**Autres : assistant(e) manager (1%) ; apprenti commercial (1%) ; Assistant logistique (1%) ; animateur commercial (1%)...

Zoom sur les certifications inscrites au RNCP

Diplôme / titre visé	% de salariés	Principaux diplômes / titres
BTS	40%	✓ Négociation et Digitalisation de la Relation Client (NDRC) ; ✓ Management Commercial Opérationnel (MCO) ; Gestion de la PME...
Autres Titres et diplômes de niveau Bac + 3 / 4	20%	✓ Bachelor Marketing ; Responsable de développement commercial ; ✓ Responsable de la distribution ; Chargé(e) d'affaires commerciales et marketing...
Autres Titres et diplômes de niveau Bac + 5	15%	✓ Négociateur(trice) d'affaires ; Manager de la stratégie et de la perf. commerciale ; ✓ Expert en stratégie digitale ; Ingénieur(e) d'affaires en hautes technologie...
Licences	14%	✓ Gestion des systèmes logistiques ; Management de la relation commerciale ; ✓ Métiers du commerce international ; Gestion des Ressources Humaines...
Master	4%	✓ Gestion de production logistique achats supply chain management ; ✓ Droit Economie Gestion mention Marketing dans un monde digitalisé...
Autres Titres de niveau Bac et brevet professionnel	4%	✓ Vendeur conseil en magasin ; Vendeur comptoir ; ✓ Comptable assistant ; Assistant(e) de direction...
Autres Titres et diplômes de niveau Bac + 2	3%	✓ Technicien Supérieur en Méthodes et Exploitation Logistiques (TSMEL) ; ✓ Webdesigner ; Spécialisation QSE ; DUT Techniques de commercialisation...

Le suivi des contrats de professionnalisation

(données déclaratives non exhaustives)

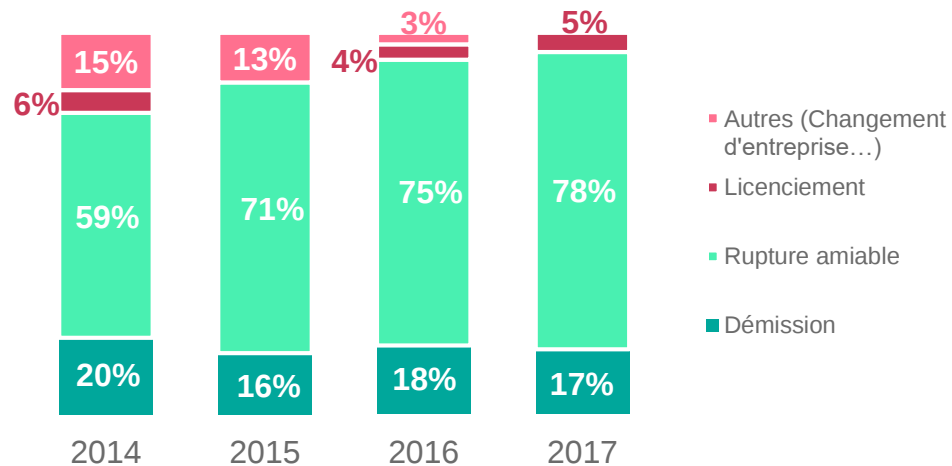
TAUX DE RUPTURE



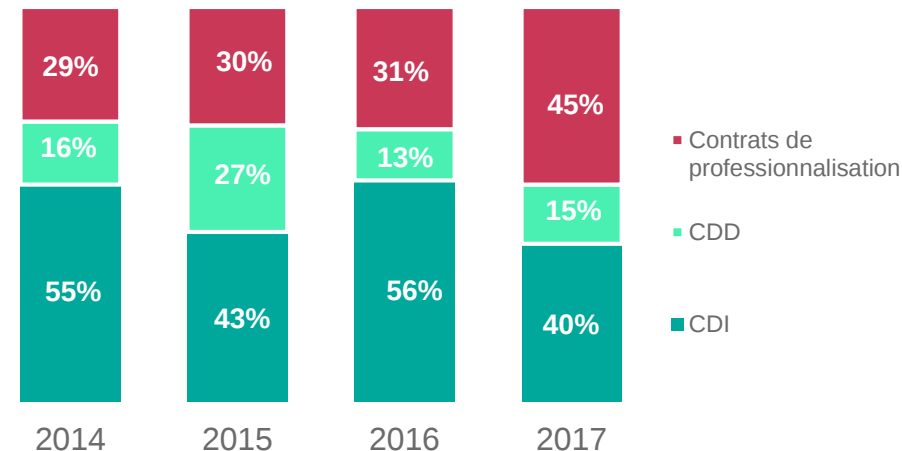
TAUX DE RÉUSSITE A L'EXAMEN



LES MOTIFS DE RUPTURE



LES TYPES DE CONTRATS SIGNÉS PAR LES SALARIÉS RESTÉS DANS L'ENTREPRISE



Parmi les salariés recrutés en contrat de professionnalisation en 2017, au moins

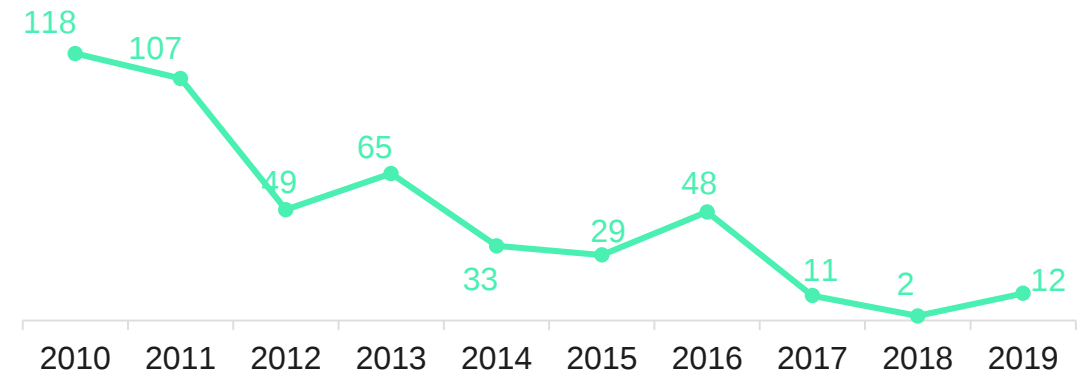
45

salariés sont restés dans leur entreprise d'accueil à l'issue de leur contrat, soit **15%** des contrats signés en 2017

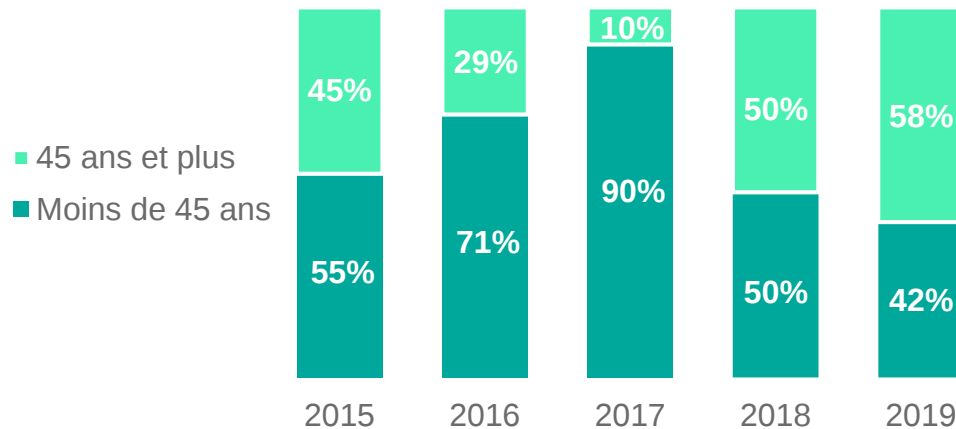
12 tuteurs ont été formés en 2019

- ✓ En 2019, le nombre de tuteurs formés est multiplié par 6 par rapport à l'année précédente
- ✓ La part des tuteurs formés âgés de 45 ans et plus est de 58% (7 sur les 12 formés)
- ✓ La durée moyenne de formation augmente en 2019, et atteint 10,5 heures
- ✓ En 2019, 118 entreprises ont reçu une aide financière au titre de l'exercice de la fonction tutorale pour 189 tuteurs

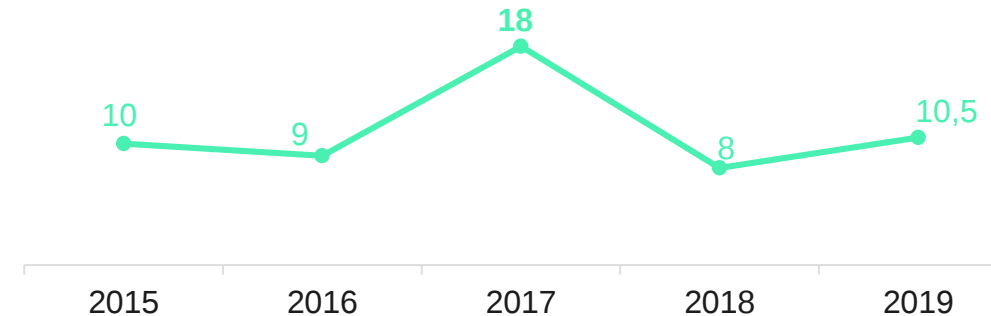
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SALARIÉS DE LA BRANCHE



REPARTITION DES SALARIÉS SELON L'ÂGE



ÉVOLUTION DE LA DURÉE MOYENNE DE FORMATION (EN HEURES)



31 recrutements en **contrat d'apprentissage** en 2019

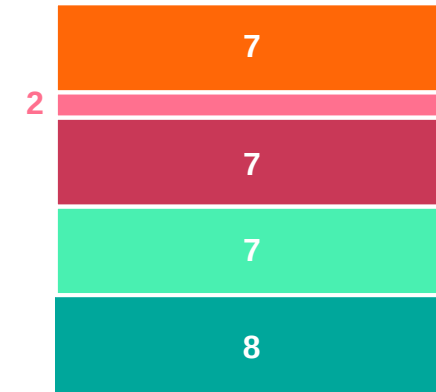
PART DES ENTREPRISES DE LA BRANCHE
QUI ONT RECRUTÉ
EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE :

1,2%

Soit 29 entreprises

REPARTITION PAR TAILLE D'ENTREPRISE

- 300 salariés et plus
- De 50 à 299 salariés
- De 20 à 49 salariés
- De 11 à 19 salariés
- Moins de 11 salariés



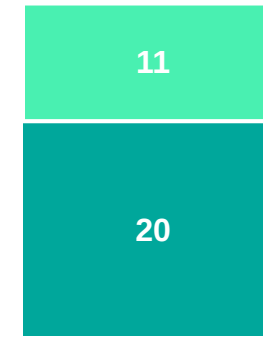
2018

Le profil des salariés recrutés en contrat d'apprentissage

- ✓ La répartition des recrutements par sexe est proche de la répartition observée au niveau de la branche
- ✓ La majorité des recrutements concerne des jeunes de moins de 26 ans, titulaires d'un diplôme de niveau bac ou plus

RÉPARTITION DES STAGIAIRES SELON LE SEXE

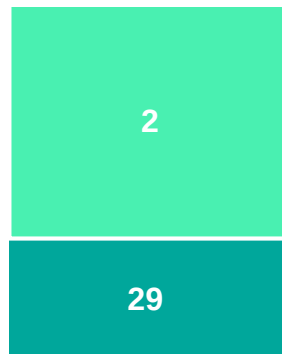
■ Femmes
■ Hommes



2019

RÉPARTITION DES STAGIAIRES SELON L'ÂGE

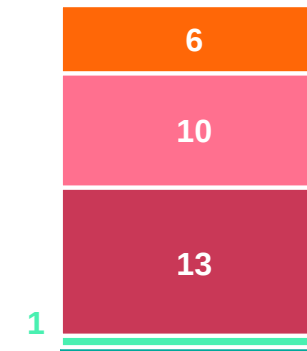
■ 26 ans et plus
■ Moins de 26 ans



2019

REPARTITION DES SALARIÉS SELON LEUR NIVEAU AU DÉBUT DE LA FORMATION

■ BAC+3 et plus
■ BAC+2
■ BAC
■ BEP - CAP
■ Fin de scolarité obligatoire

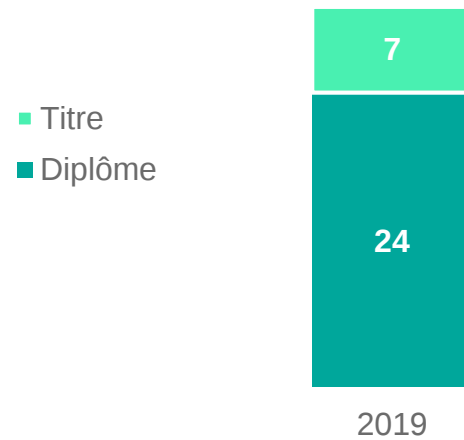


1
1

2019

Les caractéristiques des formations

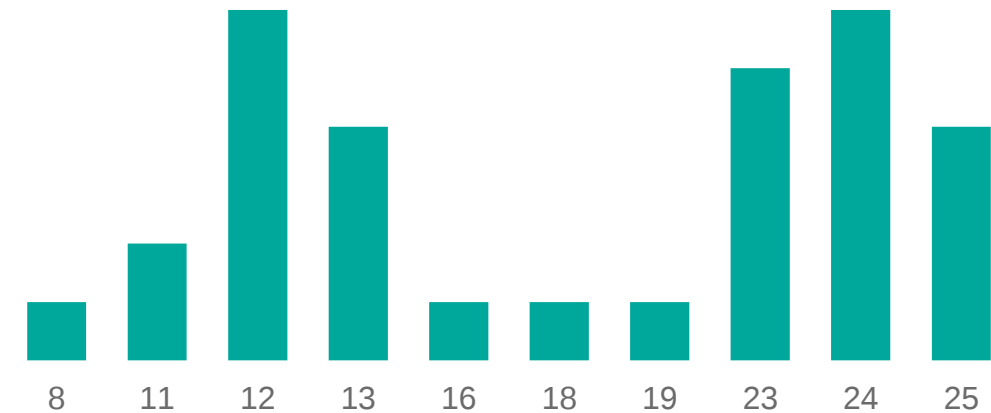
RÉPARTITION DES CERTIFICATIONS SELON LEUR TYPE



18,3

Durée moyenne des contrats
(en mois)

RÉPARTITION DES CERTIFICATIONS SELON LA DURÉE DE FORMATION (EN MOIS)

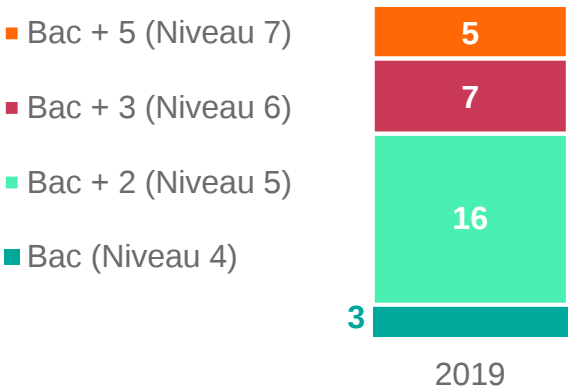


931

Nombre d'heures de formation
moyen

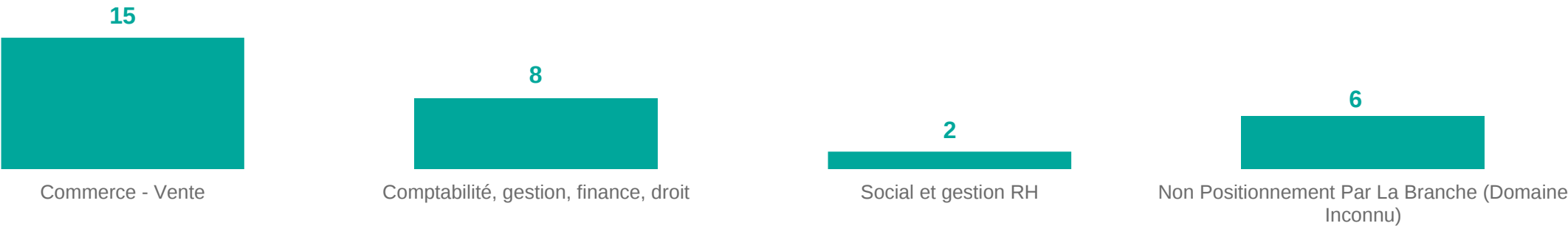
Les caractéristiques des formations

RÉPARTITION DES CERTIFICATIONS SELON LE NIVEAU



- ✓ Zoom BTS (14 des certifications visées, soit près de la moitié) :
- ✓ BTS Management Commercial Opérationnel (7)
- ✓ BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client (4)
- ✓ BTS Gestion de la PME (3)

SELON LE THEME DE FORMATION



5

Les dispositifs de formation

La formation des salariés : les chiffres
clés

AKTO

3 983 salariés formés en 2019

(tous dispositifs confondus)

En 2019, 3 983 stagiaires ont été formés dans le cadre de la période de professionnalisation, du plan de développement des compétences ou des formations clés en main (-18,1% par rapport à 2018)

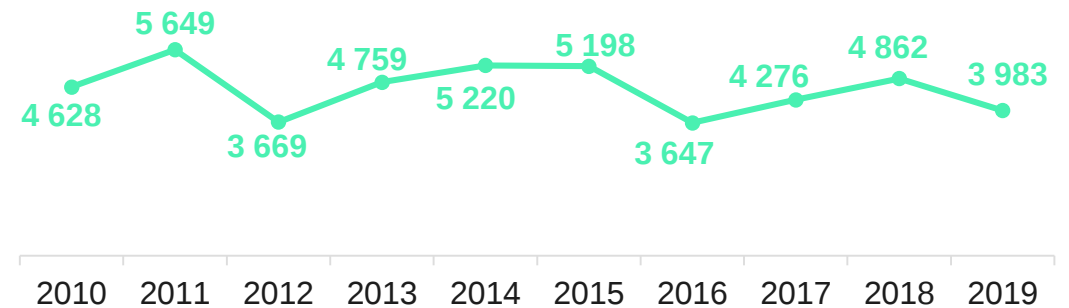
- ✓ 3 706 dans le cadre du plan de développement des compétences
- ✓ 277 dans le cadre des formations « clés en main ».

Taux d'entreprises formatrices : 25%

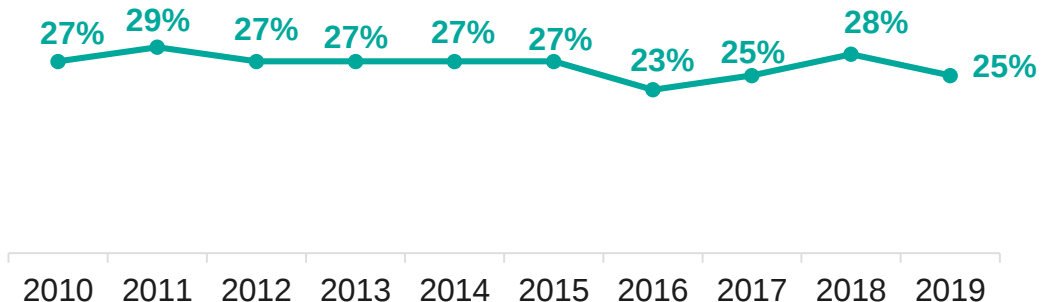
- ✓ Il s'agit des entreprises qui ont formé au moins un salarié dans le cadre du plan de développement des compétences, de la Pro A et des formations clés en main durant l'année.
- ✓ Moins de 11 salariés : 21%
- ✓ 11 salariés et plus : 46% *

* Partiel car, contrairement aux entreprises de moins de 11 salariés, les formations imputées au titre du plan de formation, pour les entreprises de 11 salariés et plus, ne font pas toutes l'objet d'une demande de financement auprès de l'OPCA

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SALARIÉS FORMÉS



ÉVOLUTION DU TAUX D'ENTREPRISES FORMATRICES

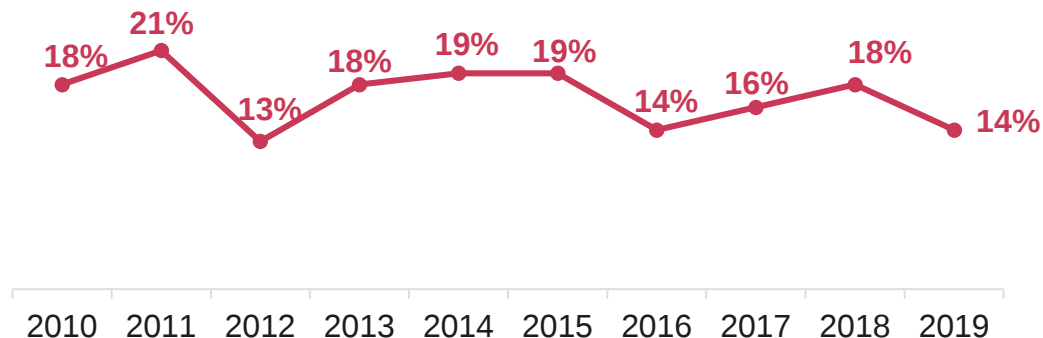


3 983 salariés formés en 2019

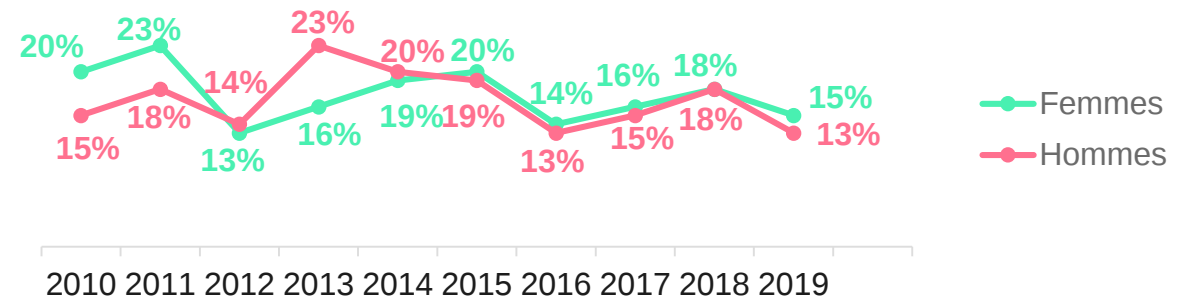
(tous dispositifs confondus)

- ✓ 14% des salariés ont suivi une formation en 2019
- ✓ Les femmes sont plus souvent formées que les hommes, en effet, 15,1% d'entre elles ont suivi une formation contre 13,4% des hommes.
- ✓ Le taux de départ en formation diminue au global, pour les hommes et les femmes (mais plus pour les hommes), et dans les deux tranches de taille considérées (mais davantage pour les entreprises de 11 salariés et plus)

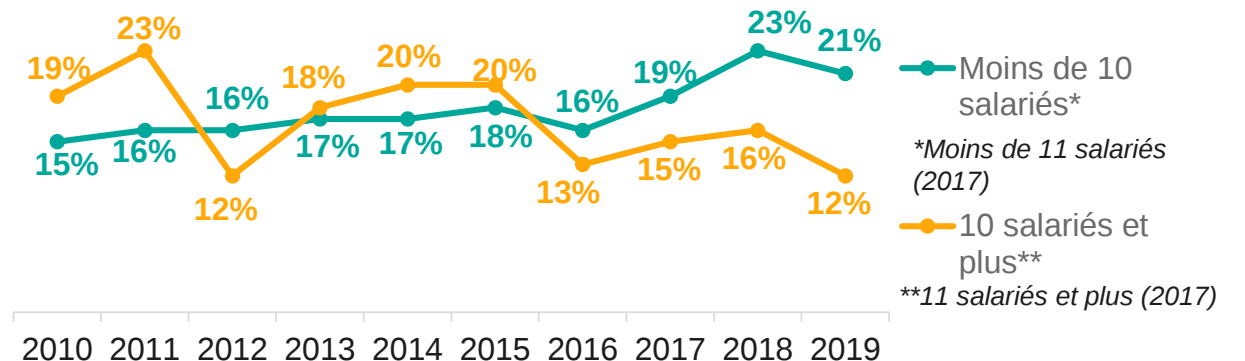
ÉVOLUTION DU TAUX DE DÉPART EN FORMATION GLOBAL



ÉVOLUTION DU TAUX DE DÉPART EN FORMATION SELON LE SEXE



ÉVOLUTION DU TAUX DE DÉPART EN FORMATION SELON LA TAILLE DE L'ENTREPRISE

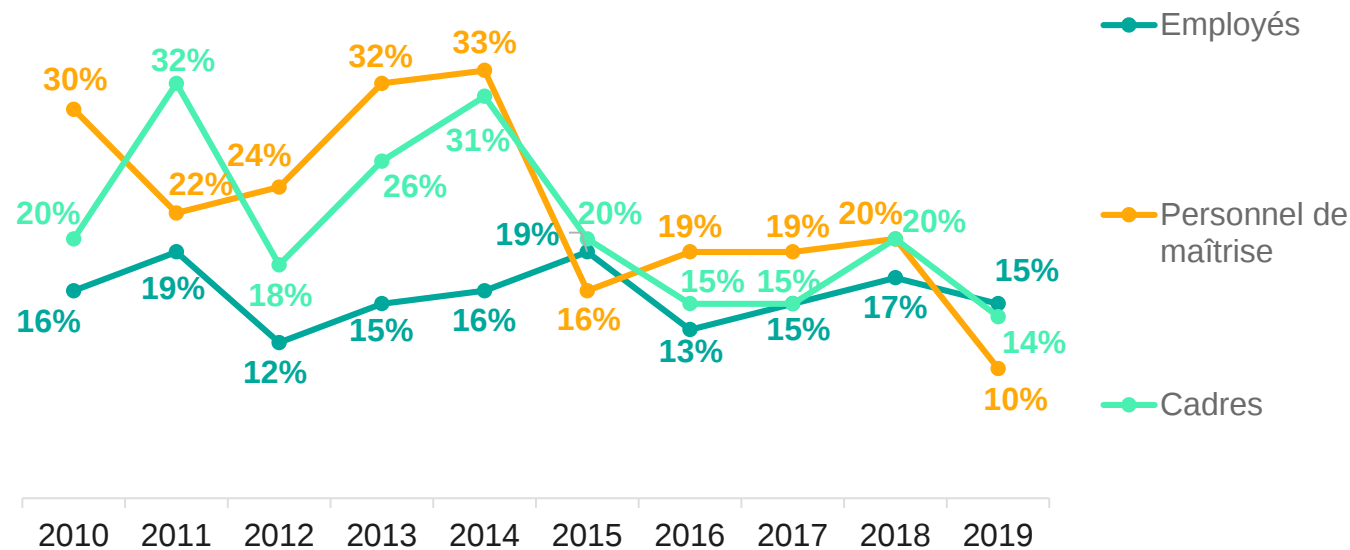


3 983 salariés formés en 2019

(tous dispositifs confondus)

- ✓ Le taux de départ en formation baisse pour toutes les CSP, mais plus particulièrement pour le personnel de maîtrise, un peu moins pour les employés

ÉVOLUTION DU TAUX DE DÉPART EN FORMATION SELON LA CSP



Les départs en formation, zoom seniors :

- ✓ Le taux de départ en formation des salariés de 45 ans et plus est de 12% (-3 points par rapport à 2018)
- ✓ Un de ces salariés sur 3 (33%) suit une formation ayant pour thème la bureautique – informatique, plus d'1 sur 10 (15%) la prévention – hygiène – sécurité, et dans la même proportion (15%) les transport – logistique – manutention

5

La formation des salariés

Le dispositif PRO A

AKTO

Aucun stagiaire dans le cadre du dispositif PRO A ⁵⁴ en 2019

✓ *Projet d'accord de branche pour 2021*

5

La formation des salariés

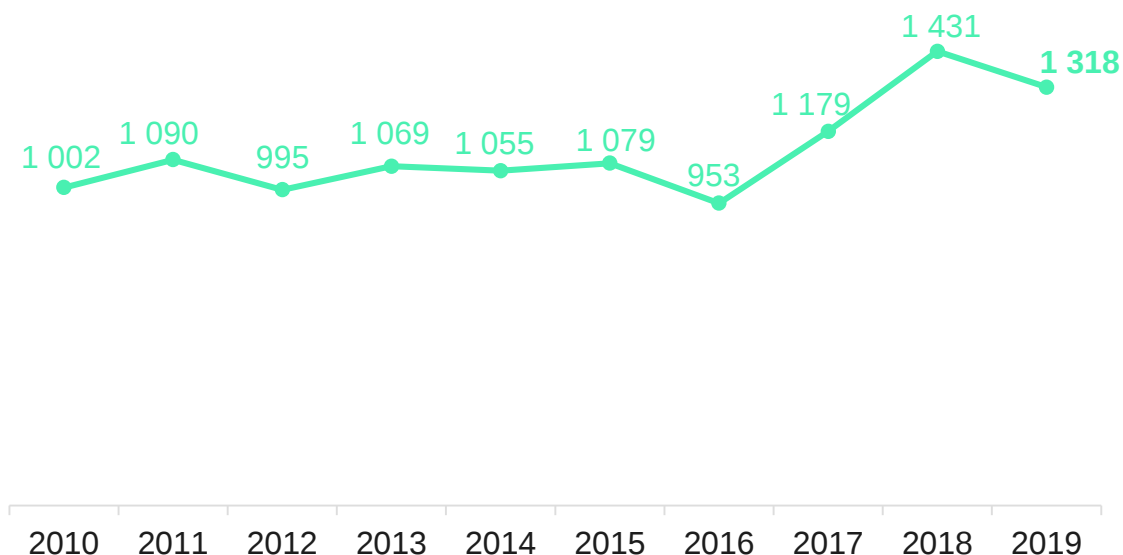
Le plan de développement des
compétences (PDC) dans les entreprises
de moins de 11 salariés

AKTO

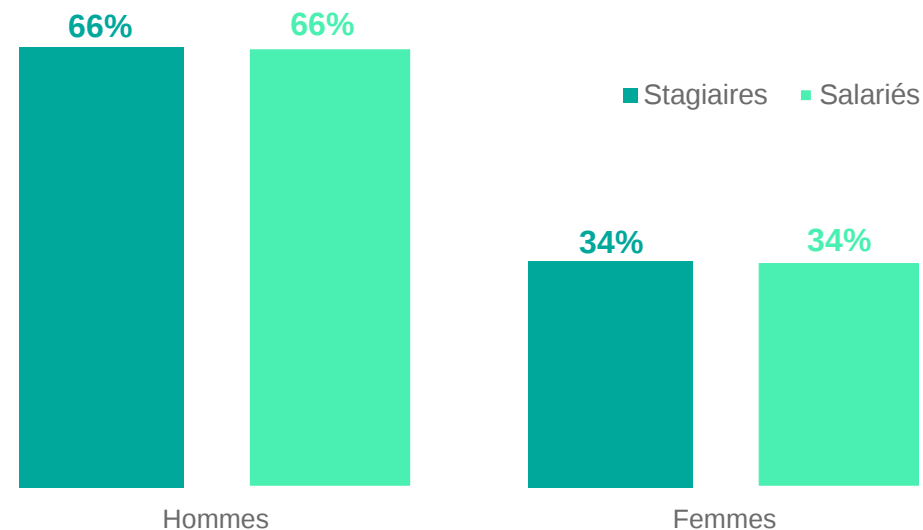
1 318 salariés ont été formés dans le cadre du PDC⁵⁶ dans les entreprises de -11 salariés

- ✓ Le taux d'entreprises formatrices est de 20,6%
- ✓ La répartition des stagiaires par sexe est identique à celle des salariés dans les entreprises de moins de 11 salariés
- ✓ Le nombre de stagiaires formés dans ce cadre diminue en 2019, mais reste à un niveau plus élevé qu'observé entre 2010 et 2016

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE STAGIAIRES DEPUIS 2010



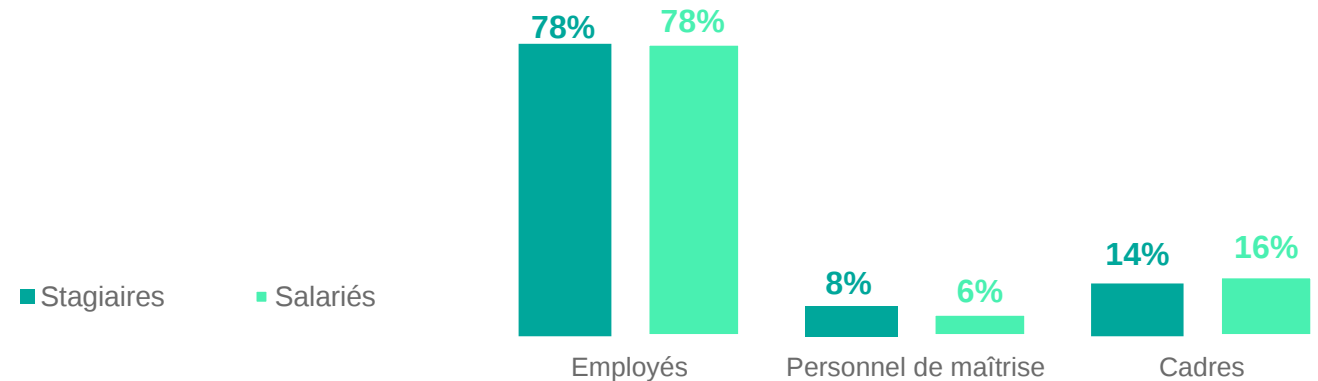
RÉPARTITION DES STAGIAIRES ET DES SALARIÉS SELON LE SEXE



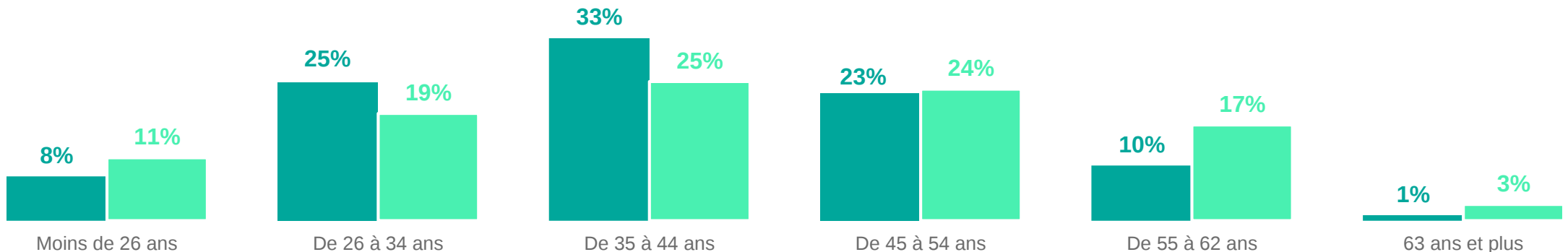
Le PDC dans les – 11 favorise l'accès à la formation⁵⁷ des personnels de maîtrise de 26 à 44 ans

- ✓ La durée moyenne de formation est de 17,5 heures en 2019 (contre 17,3 heures en 2018)
- ✓ 87% des formations ont une durée de moins de 30 heures

RÉPARTITION DES STAGIAIRES ET DES SALARIÉS SELON LA CSP



RÉPARTITION DES STAGIAIRES ET DES SALARIÉS SELON LEUR TRANCHE D'ÂGE



Près de la moitié des stagiaires a suivi une formation en bureautique informatique dans le cadre du PDC dans les -11

Domaines de formation	% de stagiaires	Employés	Pers. Maît.	Cadres	Tendance par rapport à 2018	Principaux thèmes de formation
Bureautique - Informatique	45%	46% (79%)	32% (5%)	52% (16%)	- 6 points	✓ Logiciels de gestion commerciale (Sage - Ciel - Eloi - LMB) ✓ Logiciels de gestion de comptabilité et de paie (Sage - EBP) ✓ Formation pack office
Technique - Produit	15%	15% (79%)	19% (10%)	12% (12%)	+ 2 points	✓ Technique produit – vente ✓ Mécanique, électricité
Commerce - Marketing - Achat	11%	10% (77%)	12% (9%)	11% (5%)	+ 2 points	✓ Techniques de vente ✓ Négociation commerciale ✓ Méthodes de prospection et relances
Transport - Logistique - Manutention	10%	11% (88%)	10% (8%)	3% (5%)	Stable	✓ CACES ✓ FCO ✓ Permis (B, C, EB)
Prévention - Hygiène - Sécurité	8%	8% (79%)	16% (15%)	4% (6%)	+ 1 point	✓ Habilitation électrique ✓ Sauveteur Secouriste du Travail
Management	3%	2% (63%)	2% (5%)	6% (32%)	Stable	✓ Motiver et animer son équipe au quotidien ✓ Manager AGILE
Autres	8%	7% (70%)	8% (8%)	12% (22%)		✓ Langues vivantes ; Qualité, Normes ✓ Efficacité Professionnelles et communication

5

La formation des salariés

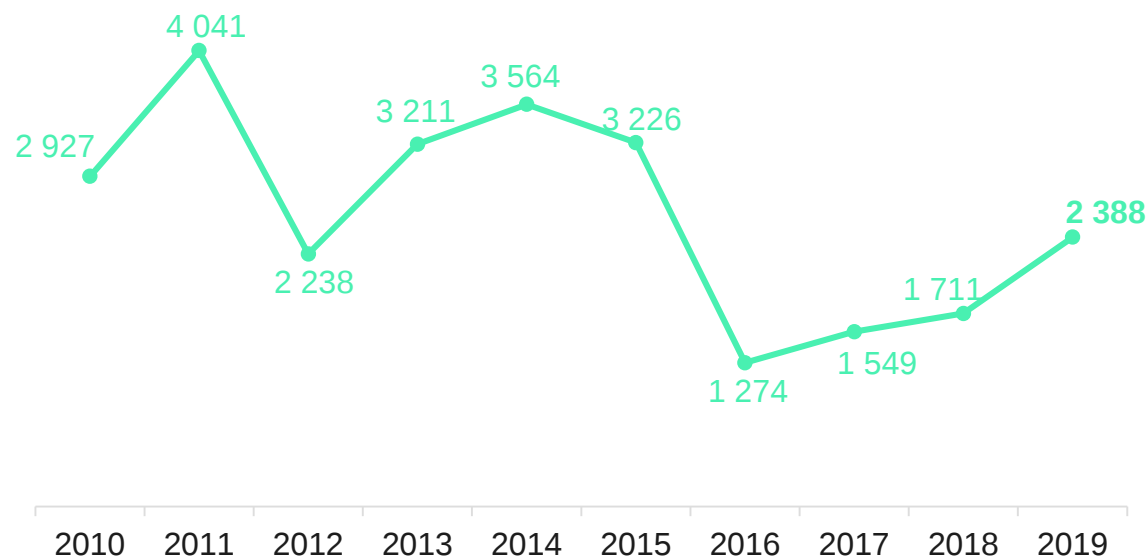
Le plan de développement des
compétences (PDC) dans les entreprises
de 11 salariés et plus

AKTO

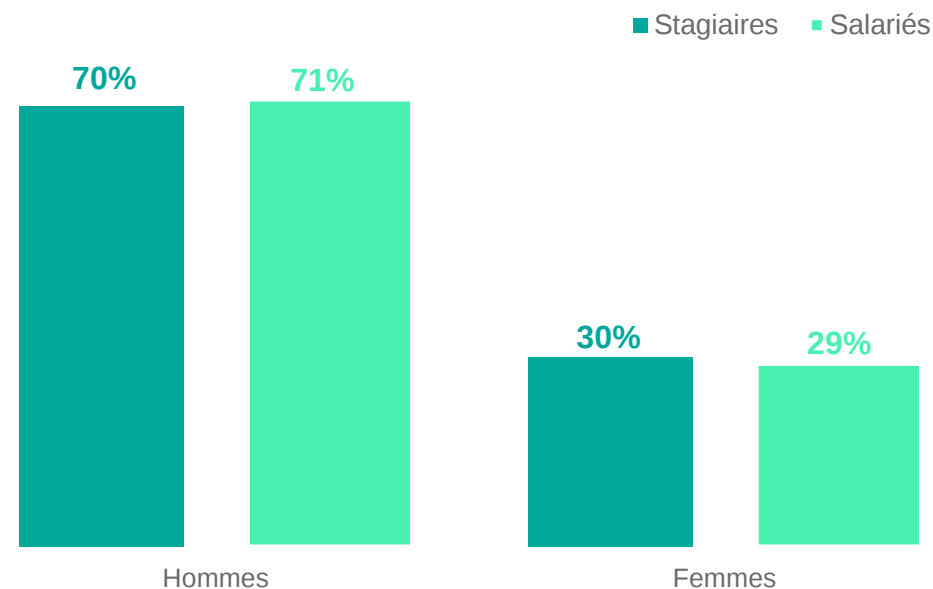
2 388 salariés ont été formés dans le cadre du PDC⁶⁰ dans les entreprises de 11 salariés et plus

- ✓ Le taux d'entreprises formatrices est de 43,5%
- ✓ La répartition des stagiaires par sexe est proche de celle des salariés dans les entreprises de 11 salariés et plus
- ✓ Le nombre de stagiaires formés dans ce cadre augmente en 2019 (+40%)

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE STAGIAIRES DEPUIS 2010



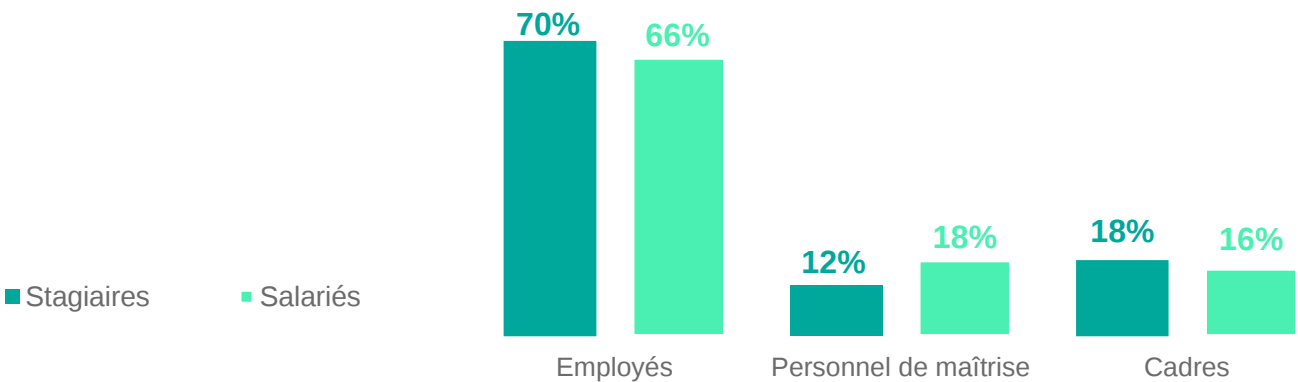
RÉPARTITION DES STAGIAIRES ET DES SALARIÉS SELON LE SEXE



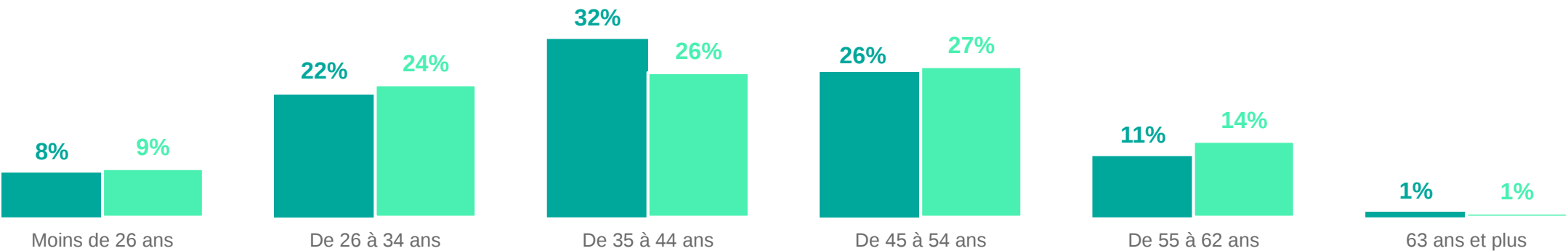
Le PDC dans les 11 et + favorise l'accès à la formation des cadres et des employés de 35 à 44 ans

- ✓ La durée moyenne de formation est de 13,9 heures en 2019 (contre 16,9 heures en 2018)
- ✓ 94% des formations ont une durée de moins de 30 heures

RÉPARTITION DES STAGIAIRES ET DES SALARIÉS SELON LA CSP



RÉPARTITION DES STAGIAIRES ET DES SALARIÉS SELON LEUR TRANCHE D'ÂGE



Le quart des stagiaires a suivi une formation en bureautique informatique dans le cadre du PDC dans les 11 et plus

Domaines de formation	% de stagiaires	Employés	Pers. Maît.	Cadres	Tendance par rapport à 2018	Principaux thèmes de formation
Bureautique – Informatique	25%	22% (63%)	34% (16%)	29% (21%)	+ 1 point	✓ Logiciels de gestion commerciale (Sage - Ciel - Eloi - LMB) ✓ Formation pack office ✓ Autres logiciels (CAO, gestion du temps...)
Prévention – Hygiène – Sécurité	20%	23% (82%)	17% (10%)	9% (8%)	+ 13 points	✓ Gestes et postures ✓ Sauveteur Secouriste du Travail
Transport - Logistique - Manutention	16%	20% (88%)	10% (7%)	5% (5%)	+ 11 points	✓ CACES ✓ FCO ; Gestion des stocks
Commerce – Marketing – Achat	14%	14% (74%)	12% (10%)	12% (16%)	- 10 points	✓ Techniques de vente ✓ Négociation commerciale ; Marketing commercial
Technique Produit	10%	11% (81%)	7% (9%)	6% (10%)	- 4 points	✓ Formation mécanique électricité ✓ Technique produit – vente
Management	7%	3% (29%)	7% (12%)	23% (59%)	- 8 points	✓ Formation au Management (fondamentaux du management ; encadrer, gérer une équipe)
Efficacité professionnelle Communication	3%	2% (52%)	1% (7%)	6% (42%)	- 2 points	✓ Les fondamentaux du management ✓ Mieux se comprendre et mieux travailler ensemble
Autres	5%	4% (47%)	10% (19%)	11% (34%)		✓ Social et gestion RH (3%) ; Qualités, normes (2%)...

5

La formation des salariés

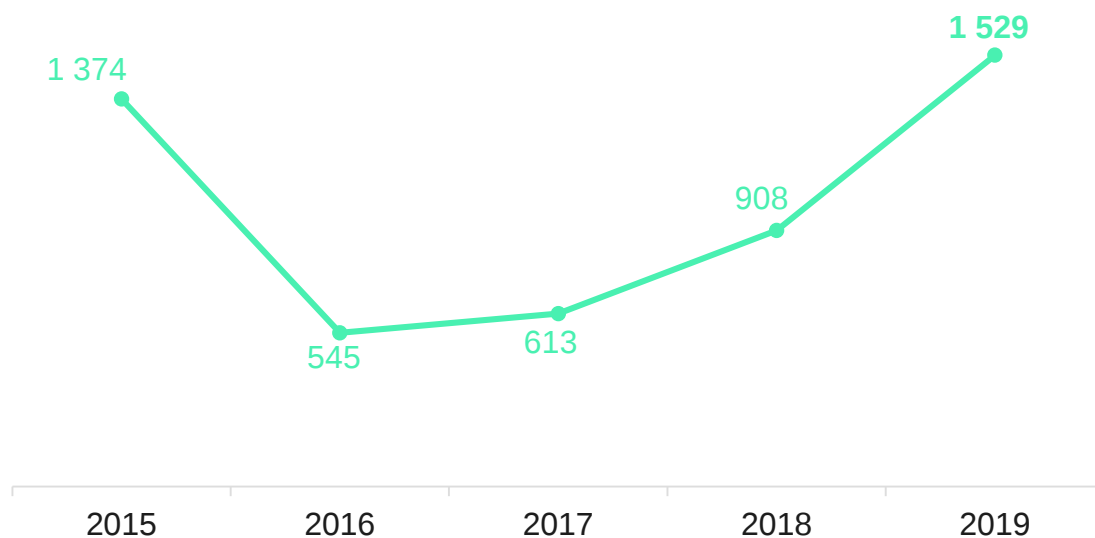
Le plan de développement des
compétences (PDC) dans les entreprises
de 11 à 49 salariés

AKTO

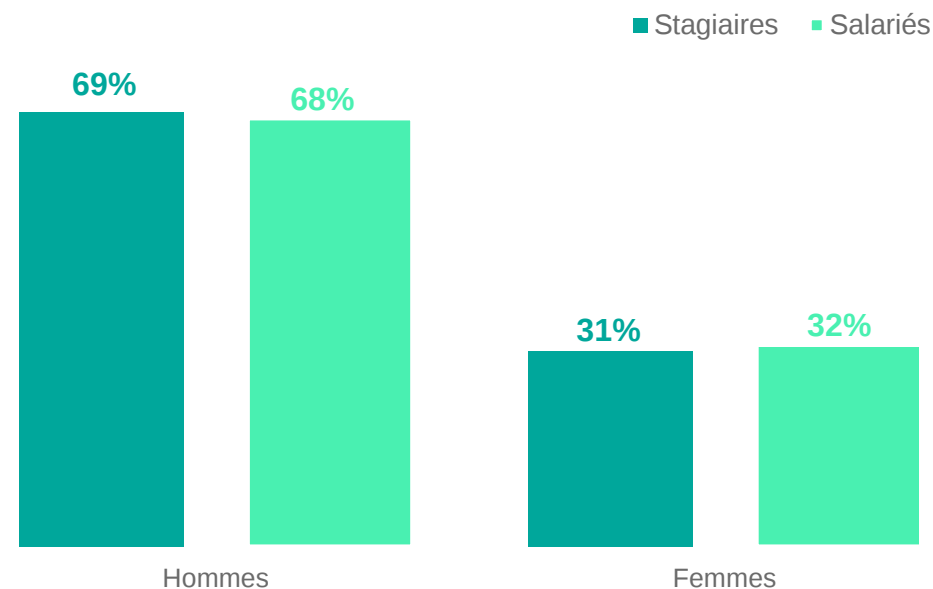
1 529 salariés ont été formés dans le cadre du PDC⁶⁴ dans les entreprises de 11 à 49 salariés

- ✓ Le taux d'entreprises formatrices est de 44,1%
- ✓ La répartition des stagiaires par sexe est proche de celle des salariés dans les entreprises de 11 à 49 salariés
- ✓ Le nombre de stagiaires formés dans ce cadre augmente en 2019 (+68%)

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE STAGIAIRES DEPUIS 2015



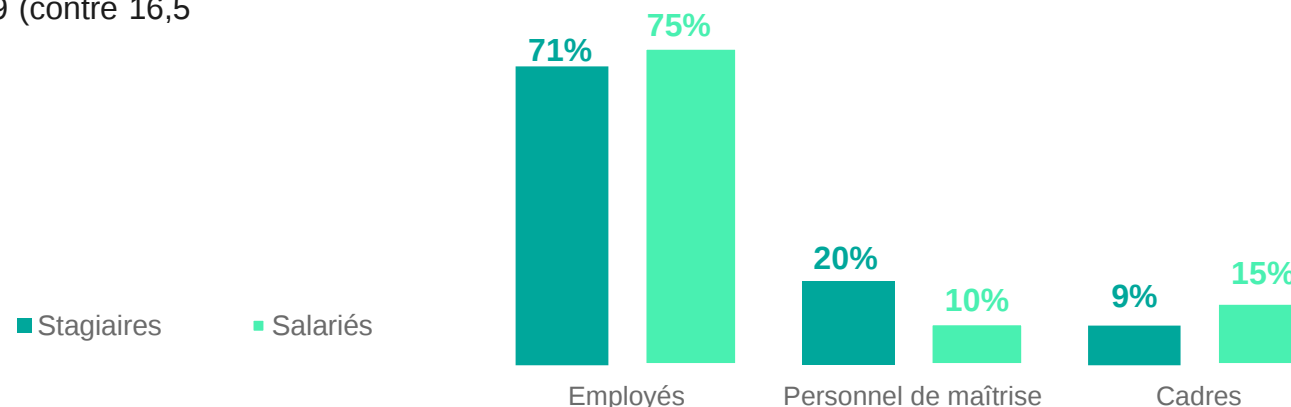
RÉPARTITION DES STAGIAIRES ET DES SALARIÉS SELON LE SEXE



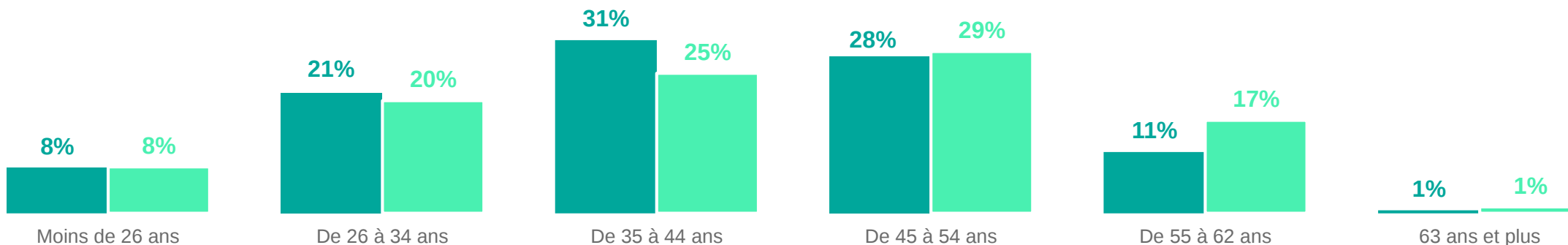
Le PDC dans les 11-49 favorise l'accès à la formation du personnel de maîtrise de 35 à 44 ans

- ✓ La durée moyenne de formation est de 14,1 heures en 2019 (contre 16,5 heures en 2018)
- ✓ 93% des formations ont une durée de moins de 30 heures

RÉPARTITION DES STAGIAIRES ET DES SALARIÉS SELON LA CSP



RÉPARTITION DES STAGIAIRES ET DES SALARIÉS SELON LEUR TRANCHE D'ÂGE



Le quart des stagiaires a suivi une formation en bureautique informatique dans le cadre du PDC dans les 11-49

Domaines de formation	% de stagiaires	Employés	Pers. Maît.	Cadres	Tendance par rapport à 2018	Principaux thèmes de formation
Bureautique - Informatique	25%	25% (60%)	48% (15%)	36% (25%)	- 3 points	✓ Logiciels de gestion commerciale (Sage - Ciel - Eloi - LMB) ✓ Formation pack office ✓ Autres logiciels (CAO, gestion du temps...)
Prévention - Hygiène - Sécurité	22%	22% (83%)	18% (9%)	7% (8%)	+ 12 points	✓ Gestes et postures ✓ Sauveteur Secouriste du Travail
Commerce - Marketing - Achat	16%	16% (80%)	9% (6%)	10% (14%)	- 10 points	✓ Techniques de vente ✓ Fidélisation client
Transport - Logistique - Manutention	17%	17% (84%)	11% (8%)	5% (8%)	+ 14 points	✓ CACES ✓ FCO
Technique Produit	12%	12% (85%)	2% (2%)	6% (13%)	+ 2 points	✓ Formation mécanique électricité ✓ Technique produit – vente
Management	3%	3% (38%)	6% (9%)	17% (53%)	- 6 points	✓ Formation au Management (fondamentaux du management ; encadrer, gérer une équipe)
Efficacité professionnelle Communication	2%	2% (49%)	2% (7%)	7% (44%)	- 3 points	✓ Les fondamentaux du management ✓ Mieux se comprendre et mieux travailler ensemble
Autres	3%	3% (47%)	4% (6%)	12% (47%)		✓ Social et gestion RH (3%) ; Qualités, normes (2%)...

5

La formation des salariés

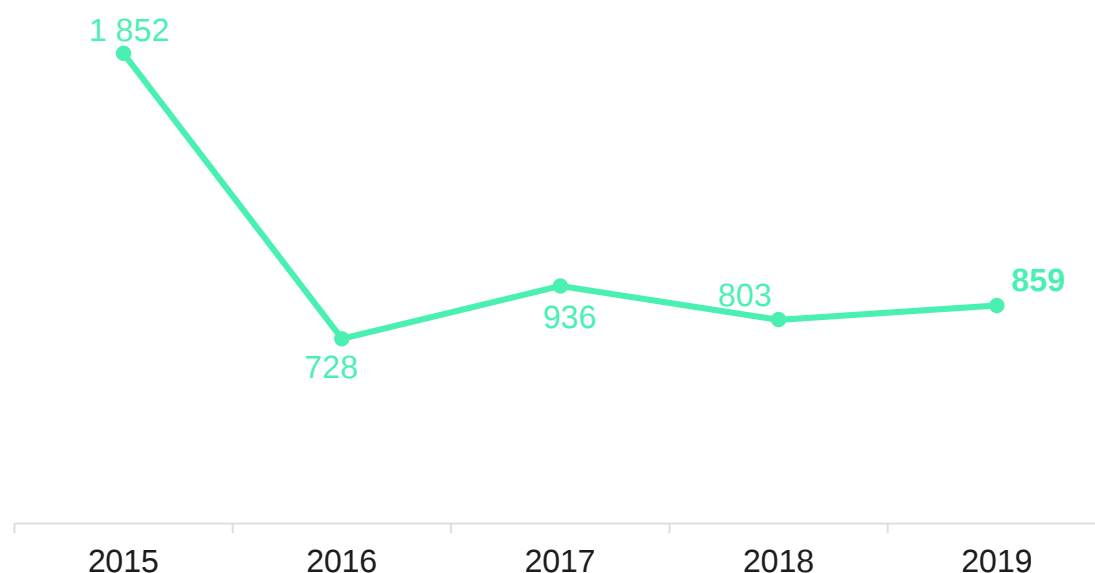
Le plan de développement des
compétences (PDC) dans les entreprises
de 50 salariés et plus

AKTO

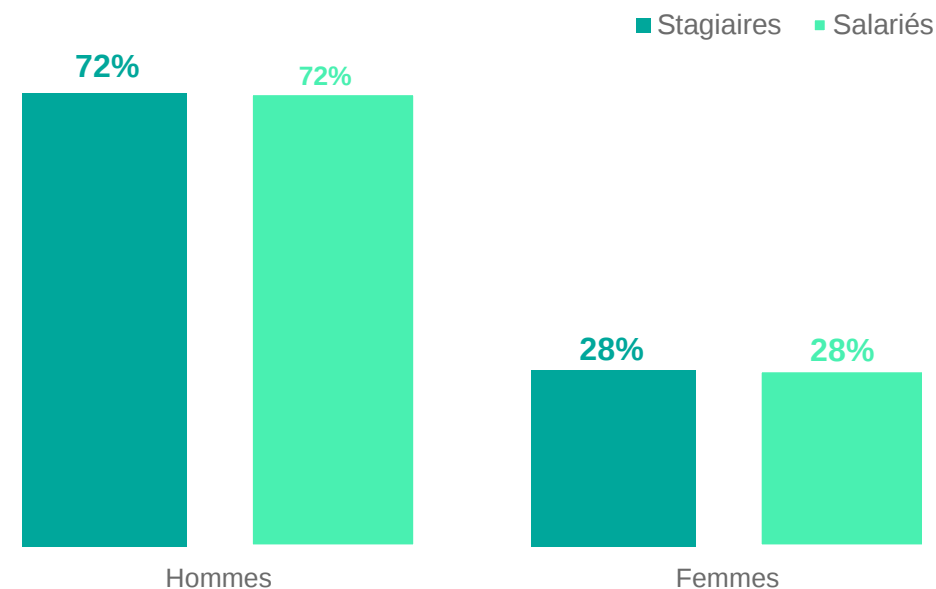
859 salariés ont été formés dans le cadre du PDC dans les entreprises de 50 salariés et plus ⁶⁸

- ✓ Le taux d'entreprises formatrices est de 40,0%
- ✓ La répartition des stagiaires par sexe est proche de celle des salariés dans les entreprises de 50 salariés et plus
- ✓ Le nombre de stagiaires formés dans ce cadre augmente en 2019 (+7%)

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE STAGIAIRES DEPUIS 2015



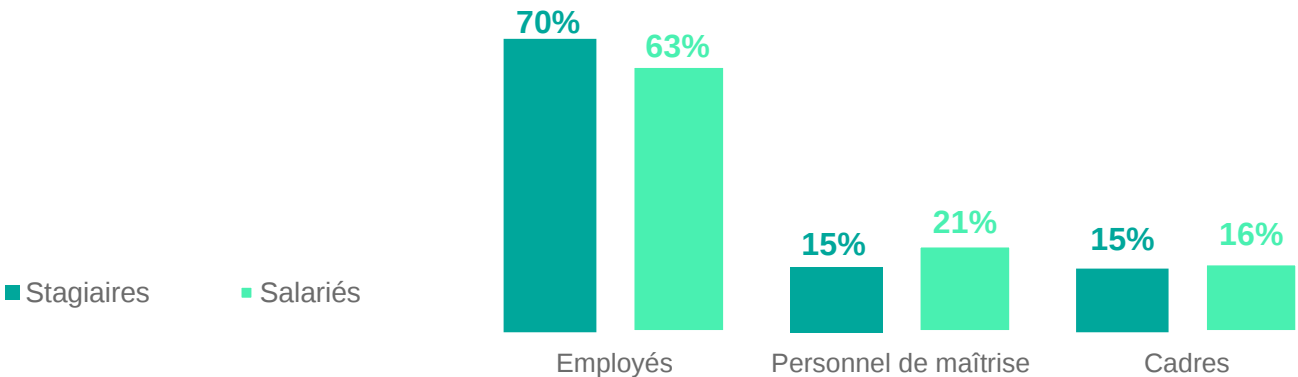
RÉPARTITION DES STAGIAIRES ET DES SALARIÉS SELON LE SEXE



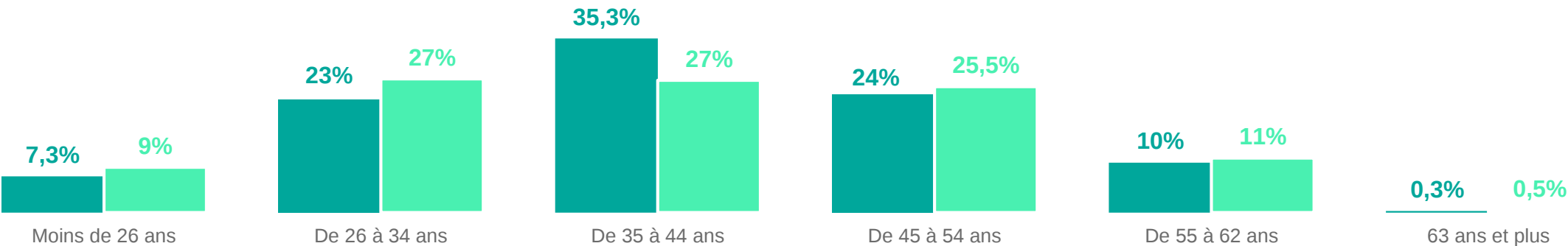
Le PDC dans les 50 et + favorise l'accès à la formation des employés de 35 à 44 ans

- ✓ La durée moyenne de formation est de 14,2 heures en 2019 (contre 17,3 heures en 2018)
- ✓ 96% des formations ont une durée de moins de 30 heures

RÉPARTITION DES STAGIAIRES ET DES SALARIÉS SELON LA CSP



RÉPARTITION DES STAGIAIRES ET DES SALARIÉS SELON LEUR TRANCHE D'ÂGE



Près du quart des stagiaires a suivi une formation en prévention - hygiène - sécurité dans le cadre du PDC dans les 50 et plus

Domaines de formation	% de stagiaires	Employés	Pers. Maît.	Cadres	Tendance par rapport à 2018	Principaux thèmes de formation
Prévention - Hygiène - Sécurité	22%	26% (80%)	16% (10%)	14% (9%)	+ 16 points	✓ Sauveteur Secouriste du Travail ✓ Gestes et postures
Transport - Logistique - Manutention	20%	26% (91%)	9% (7%)	3% (2%)	+ 17 points	✓ CACES ✓ FCO ; Gestion des stocks
Bureautique - Informatique	17%	18% (73%)	19% (17%)	11% (10%)	+ 3 points	✓ Logiciels de gestion commerciale (Sage - Ciel - Eloi - LMB) ✓ Formation pack office (notamment MS Excel) ✓ Autres logiciels (CAO, gestion du temps...)
Commerce - Marketing - Achat	13%	11% (62%)	16% (18%)	17% (20%)	- 9 points	✓ Techniques de vente ✓ Négociation commerciale ; Marketing commercial
Technique Produit	10%	11% (74%)	13% (20%)	4% (6%)	- 8 points	✓ Formation mécanique électricité ✓ Technique produit – vente
Management	9%	2% (17%)	9% (16%)	39% (67%)	- 14 points	✓ Formation au Management (fondamentaux du management ; encadrer, gérer une équipe)
Social et gestion RH	4%	4% (71%)	2% (9%)	5% (21%)	+ 1 point	✓ Les fondamentaux du management ✓ Mieux se comprendre et mieux travailler ensemble
Autres	5%	3% (33%)	16% (44%)	8% (23%)		✓ Social et gestion RH (3%) ; Qualités, normes (2%)...

5

La formation des salariés

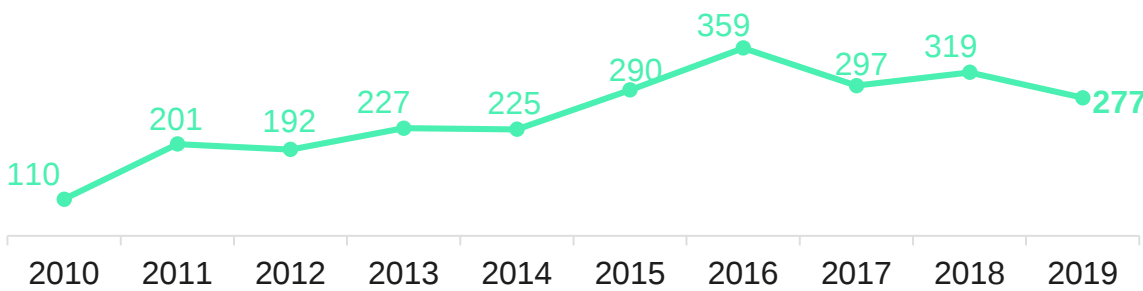
Les Formations Clés en Mains

AKTO

277 stagiaires ont suivi une formation clés en main en 2019

- ✓ Les Formations clés en main sont des formations cataloguées et proposées par Intergros qui en assure la coordination pédagogique et administrative.
- ✓ En 2019, 277 stagiaires ont suivi une Formation clés en main (44% de femmes et 56% d'hommes).
- ✓ Durée moyenne de formation : 13 heures

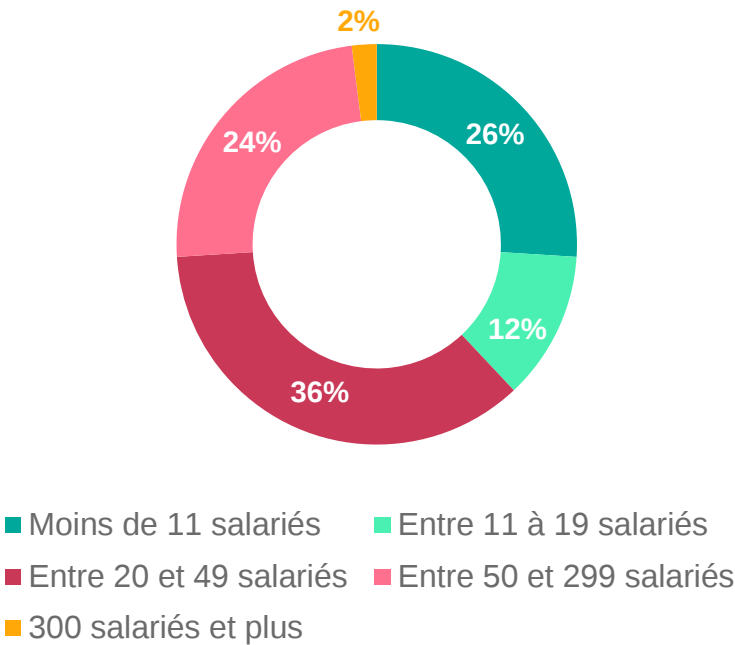
EVOLUTION DU NOMBRE DE STAGIAIRES DEPUIS 2010



LES 3 PRINCIPAUX DOMAINES DE FORMATION

Domaines de formations	% de stagiaires
Prévention – Hygiène – Sécurité	22%
Transport – Logistique – Manutention	18%
Bureautique – Informatique	12%

RÉPARTITION DES STAGIAIRES SELON LA TAILLE D'ENTREPRISE



5

La formation des salariés

La VAE et le bilan de compétences

AKTO

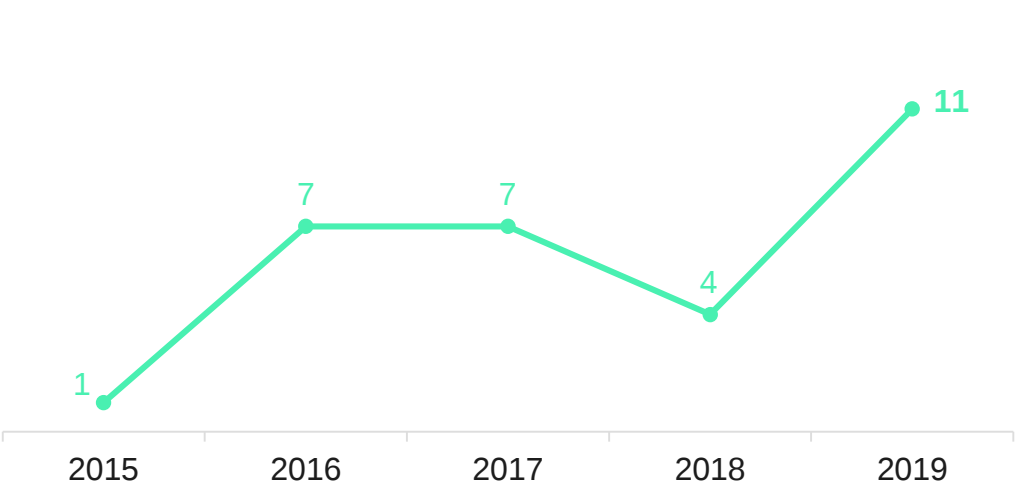
11 salariés ont débuté une Validation des Acquis de l'Expérience

- ✓ En 2019, 11 salariés ont suivi un accompagnement à la VAE
- ✓ Parmi ces salariés, 6 sont des femmes et 5 sont des hommes
- ✓ L'ensemble de ces VAE ont été engagées dans le cadre du CPF

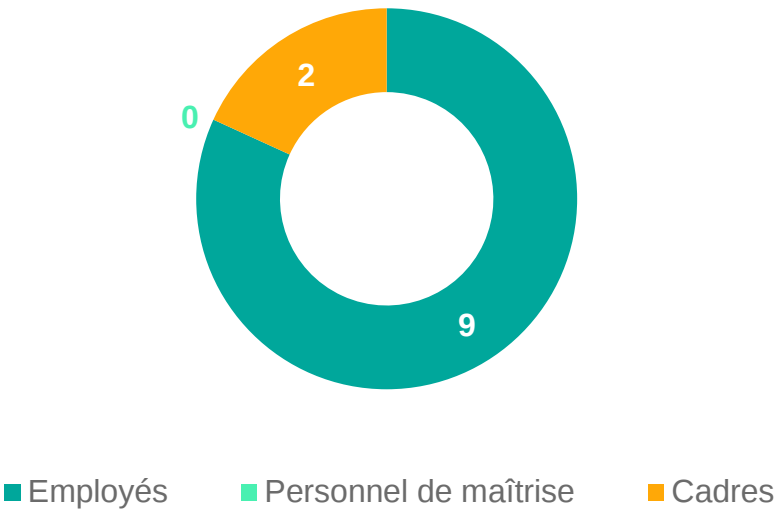
Les certifications visées :

- ✓ 5 BTS (2 MUC/MCO, 2 Assistant de Gestion PME/PMI, NDRC)
- ✓ 1 autre diplôme (DCG)
- ✓ 5 titres (dont 2 Responsable de développement commercial)

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SALARIÉS AYANT DÉBUTÉ UNE VAE



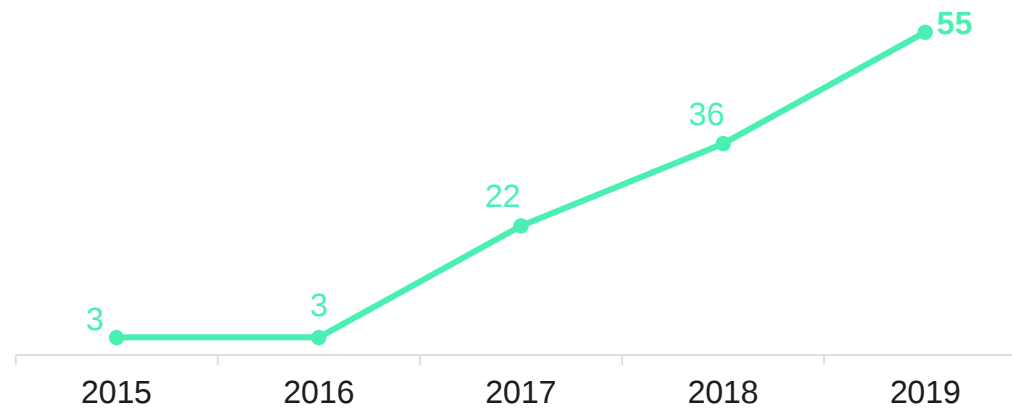
RÉPARTITION DES STAGIAIRES SELON LA CSP



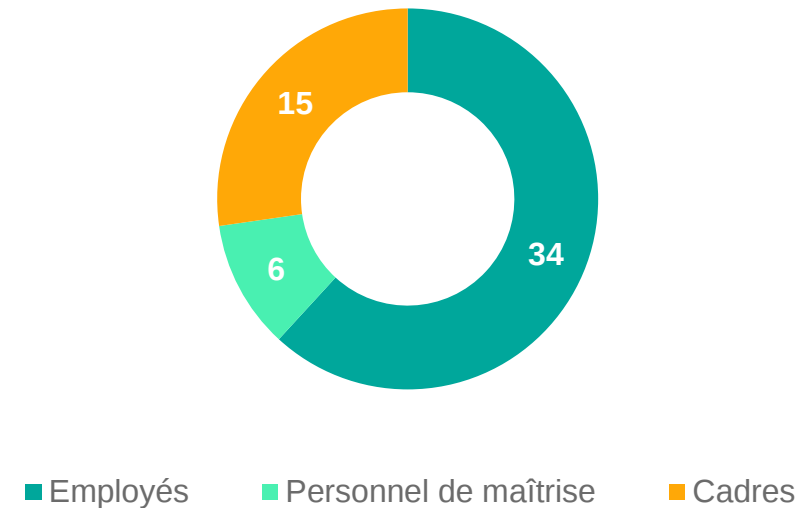
55 salariés ont débuté un bilan de compétences

- ✓ En 2019, 55 bilans de compétences ont été effectués (36 en 2018)
- ✓ L'âge moyen des salariés est de 41,3 ans
- ✓ Parmi ces salariés, 32 sont des femmes, et 23 des hommes
- ✓ 53 de ces bilans ont été complétés dans le cadre du CPF et 2 dans le cadre du plan de formation

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SALARIÉS AYANT DÉBUTÉ UN BILAN DE COMPÉTENCES



RÉPARTITION DES STAGIAIRES SELON LA CSP



6

Les dispositifs de formation

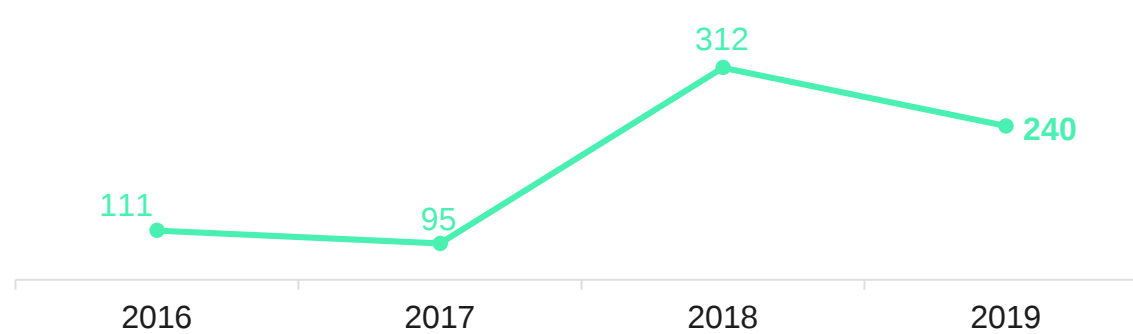
Le CPF & la POEI



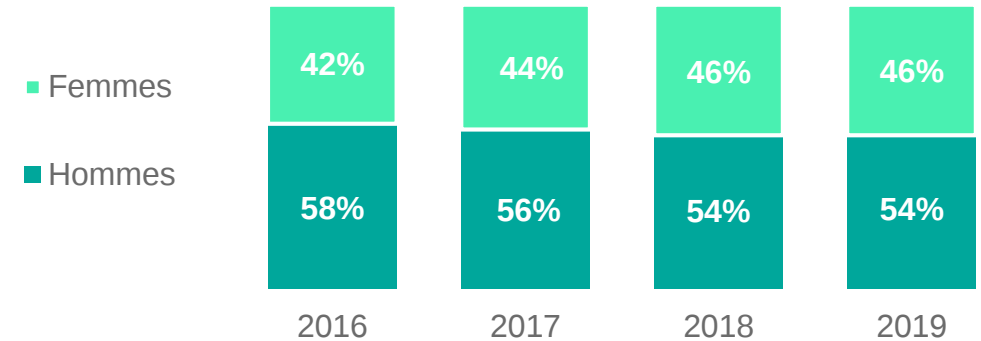
240 stagiaires ont suivi une formation au titre du CPF concerté en 2019

77

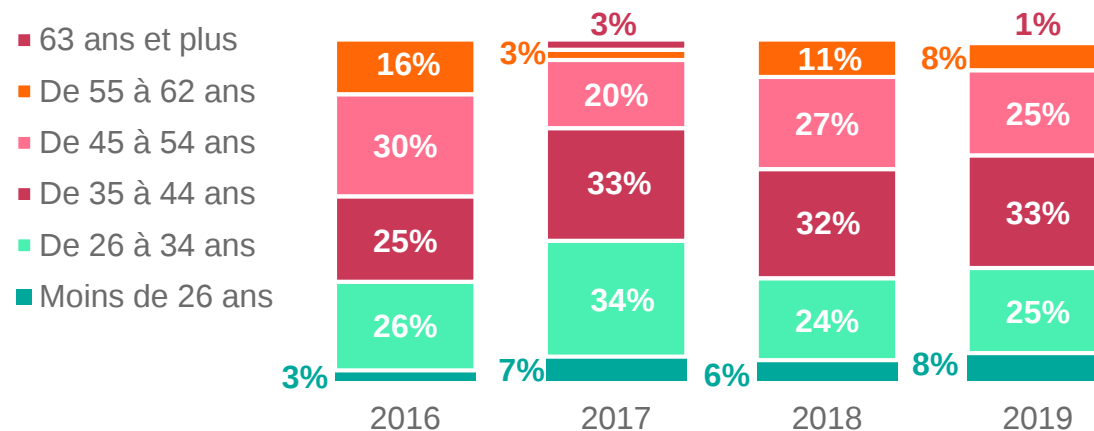
EVOLUTION DU NOMBRE DE STAGIAIRES



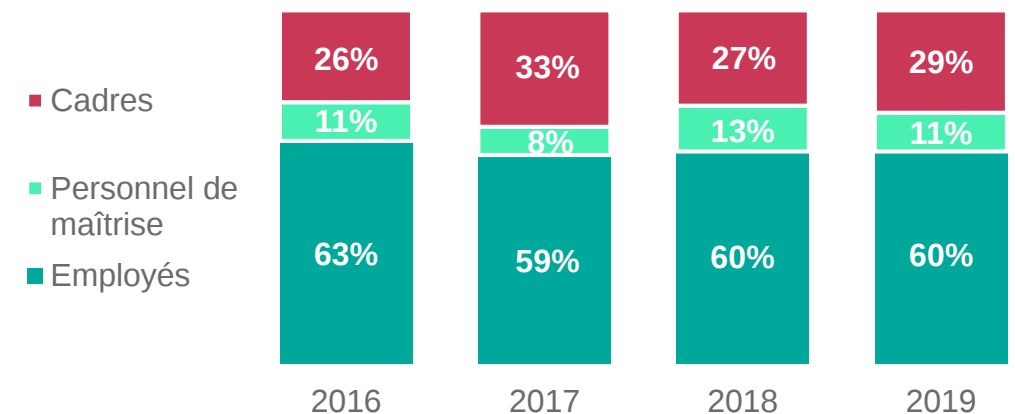
RÉPARTITION DES STAGIAIRES SELON LE SEXE



RÉPARTITION DES STAGIAIRES SELON L'ÂGE

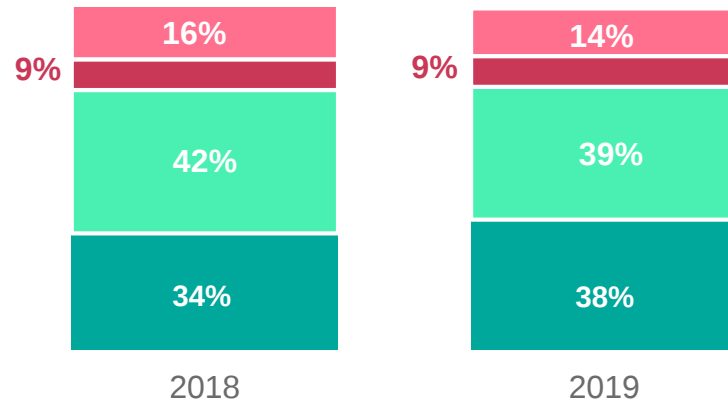


RÉPARTITION DES STAGIAIRES SELON LA CSP



Les caractéristiques des formations (CPF concerté)

RÉPARTITION DES STAGIAIRES SELON LA DURÉE DE FORMATION



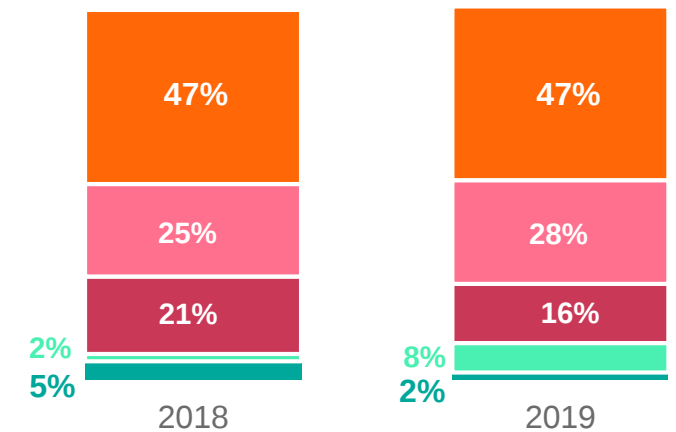
Durée moyenne :
63,8 heures

Part réalisée hors temps de travail:
9,5%

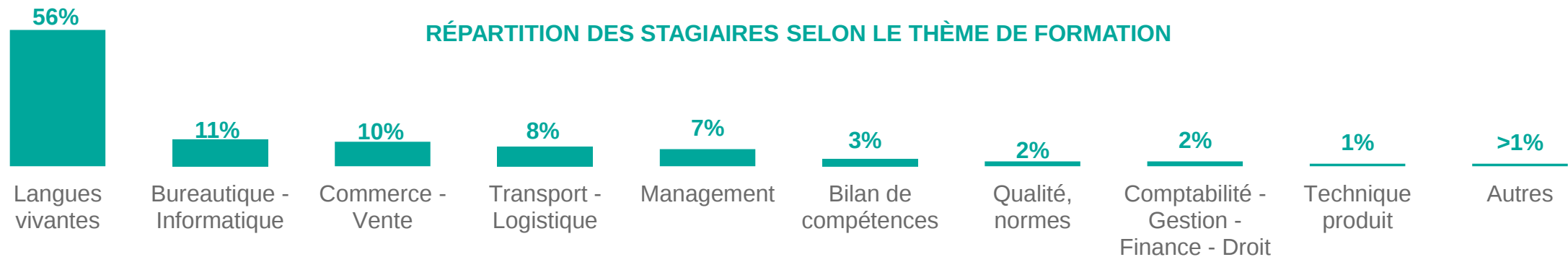
- 100 heures et plus
- 50 à moins de 100 heures
- 30 à moins de 50 heures
- Moins de 30 heures

- 300 salariés et plus
- De 50 à 299 salariés
- De 20 à 49 salariés
- De 11 à 19 salariés
- Moins de 11 salariés

RÉPARTITION DES STAGIAIRES SELON LA TAILLE D'ENTREPRISE



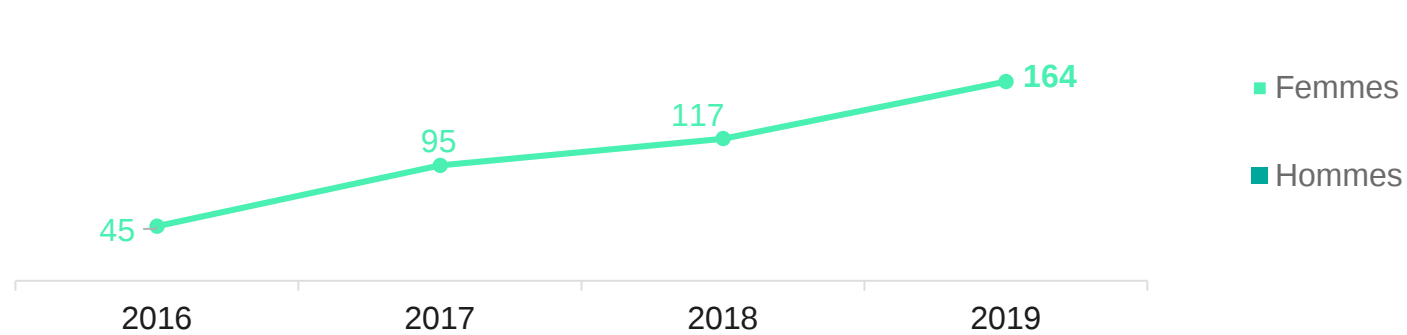
RÉPARTITION DES STAGIAIRES SELON LE THÈME DE FORMATION



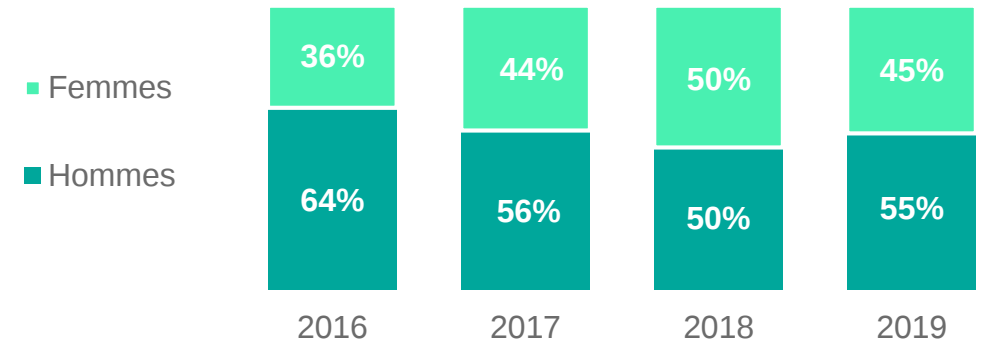
164 stagiaires ont suivi une formation au titre du CPF confidentiel en 2019

79

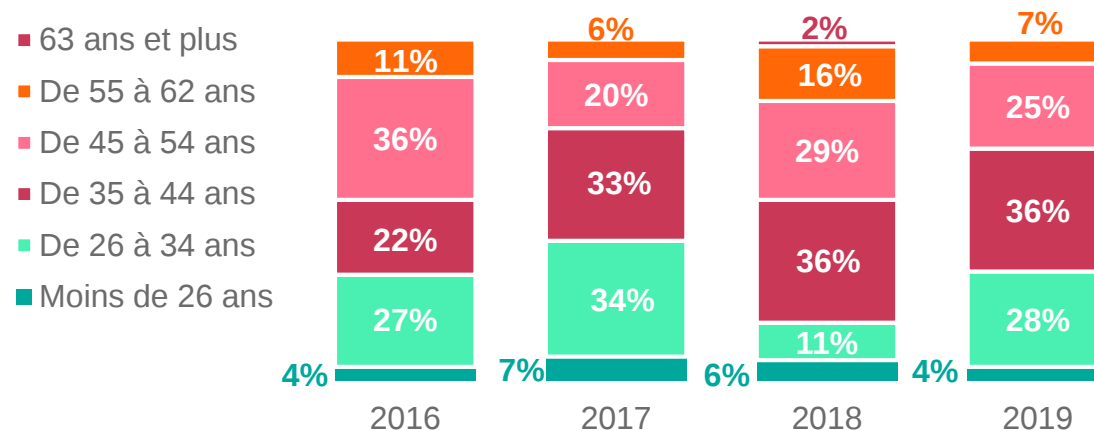
EVOLUTION DU NOMBRE DE STAGIAIRES



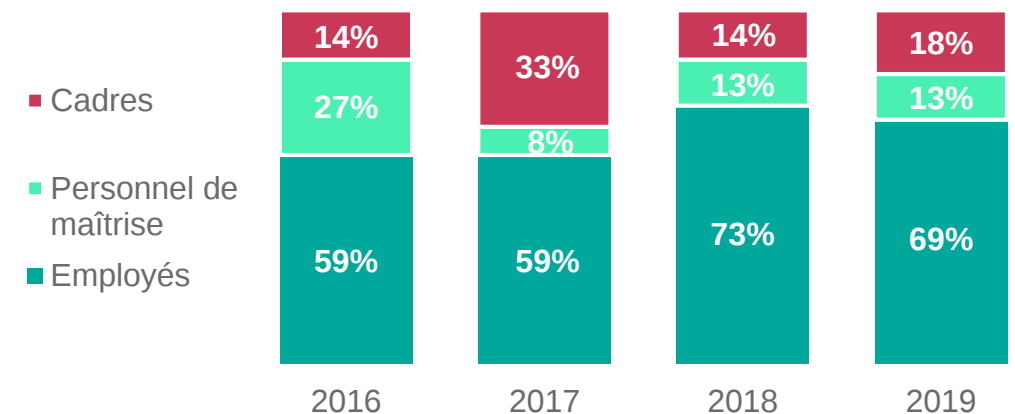
RÉPARTITION DES STAGIAIRES SELON LE SEXE



RÉPARTITION DES STAGIAIRES SELON L'ÂGE



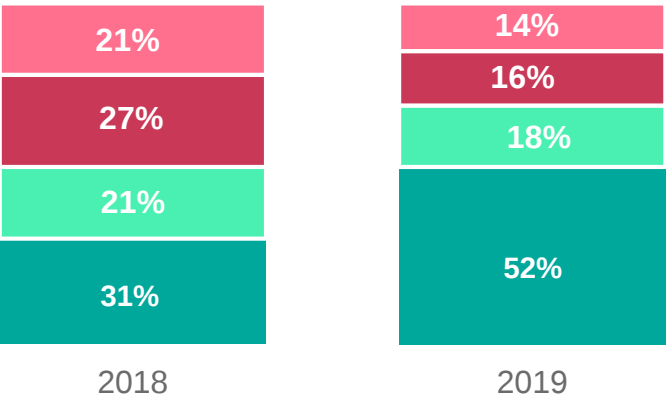
RÉPARTITION DES STAGIAIRES SELON LA CSP



Les caractéristiques des formations

(CPF confidentiel)

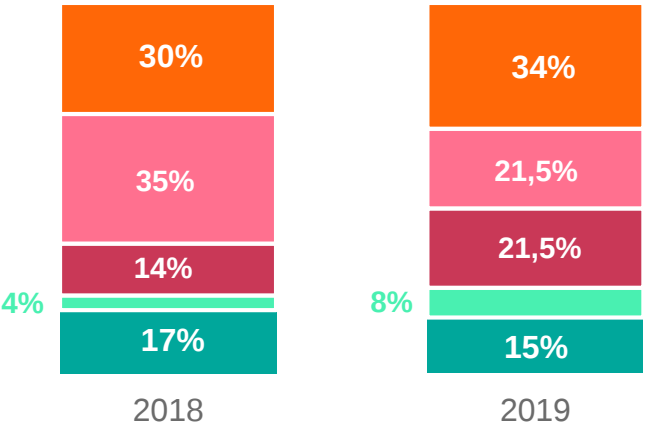
RÉPARTITION DES STAGIAIRES SELON LA DURÉE DE FORMATION



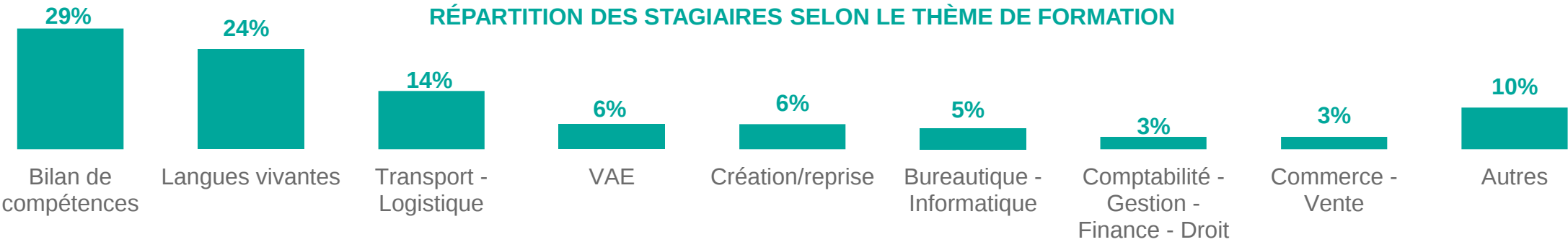
Durées moyennes :
2018 : 70,4 heures
2019 : 86,2 heures

- 100 heures et plus
- 50 à moins de 100 heures
- 30 à moins de 50 heures
- Moins de 30 heures
- 300 salariés et plus
- De 50 à 299 salariés
- De 20 à 49 salariés
- De 11 à 19 salariés
- Moins de 11 salariés

RÉPARTITION DES STAGIAIRES SELON LA TAILLE D'ENTREPRISE



RÉPARTITION DES STAGIAIRES SELON LE THÈME DE FORMATION



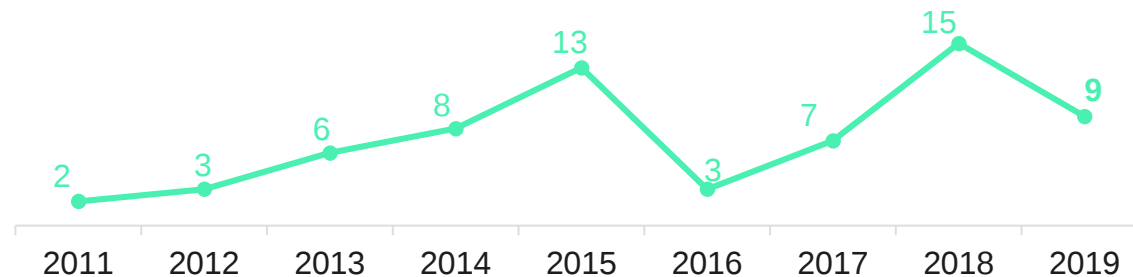
La Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle

✓ La Préparation Opérationnelle à l'Emploi est un dispositif d'aide au développement des compétences permettant de former les demandeurs d'emploi avant leur recrutement

✓ En 2019, 9 demandeurs d'emploi ont suivi une POEI dans 5 entreprises de la branche

✓ Durée moyenne de formation : 154 heures

EVOLUTION DU NOMBRE DE POEI



Thèmes de formation :

✓ Transport – Logistique : 8 (6 CACES et 2 titres de conducteur du transport routier de marchandises sur porteur)

✓ Technique produit : 1 (Poseur de menuiseries)

Merci !